ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1901 - 7 janvier 2005 - **prix : 1 €**

Raz de marée en Asie :

Moins de moyens pour sauver les hommes que pour leur faire la guerre !

p. 3 et 16

Poste, SNCF, Fonction publique

Mettre à profit les journées d'action successives

p. 12

Médicaments génériques

Le monopole renforcé des trusts pharmaceutiques

p. 4

Marché du textile

Réglementation ou non, toujours la loi de la jungle

p. 7

Réforme de l'assurance-maladie :

De plus en plus cher pour être de moins en moins bien soignés

p. 5

M 06189 - 1901 - F: 1,00 €

Sommaire

Leur société

p4 ■ Médicaments génériques : les monopoles renforcés, les pauvres abandonnés
■ Prozac : derrière le bonheur le profit

p5 ■ Réforme de l'assurance- maladie
■ Samedi 15 janvier manifestation : « l'avortement, un droit »

P10 ■ Belgique : les deniers du culte
■ « Vive la commune ! » : spectacle

Tribune

P6 ■ USA et France : la concurrence pour l'impérialisme humanitaire !

Dans le monde

P7 ■ Déréglementation dans le textile
■ Les travailleurs chinois manifestent

P8-9 ■ Irak : affrontements pendant la campagne électorale
■ Palestine : l'armée israélienne continue ses attaques
■ Chypre : l'affrontement gréco-turc, un legs de la politique des grandes puissances

P16 ■ Les suites du raz de marée

Dans les entreprises

P11 ■ Peugeot-Citroën Saint-Ouen : un accident grave
■ Renault : les salariés veulent des garanties
■ Hôpital Beaujon : contre la fermeture de la maternité

P12 ■ Mettre à profit les journées d'action
■ La Poste : suppressions d'emplois par milliers
■ SNCF : mécontentement

P13 ■ La poste tri Bordeaux Bègles : se faire respecter
■ Tri de Sassenage : la coupe est pleine
■ SNCF, Saint-Etienne-du-Rouvray : la prime ?

P14 ■ Crédit lyonnais : les profits explosent les salaires à la traîne
■ Ethers de glycol : le parcours du combattant des victimes

P15 ■ Echos des entreprises
■ Saint-Chamond (Loire) : des locataires HLM se rebiffent

• Licenciements économiques

Une loi après l'autre

Le quotidien économique *La Tribune* a rendu publiques lundi 3 janvier les grandes lignes du nouveau contrat de travail, dit « intermédiaire », que le ministre du Travail, Borloo, a mis en chantier.

Borloo aurait confié au patron d'un cabinet d'études patronales, Communications et Stratégies, le soin d'entamer des discussions avec « les partenaires sociaux », c'est-à-dire les syndicats et le patronat, en vue de proposer ce nouveau contrat de travail « intermédiaire » dont la principale nouveauté serait de pouvoir faciliter les licenciements économiques et les rendre encore plus rapides qu'aujourd'hui.

Le projet envisagerait, en échange de la promesse du maintien de la rémunération du salarié licencié pendant douze à dix-huit mois, de rendre le licenciement économique effectif en quelques jours après le démarrage de la procédure par l'entreprise.

Le gouvernement a tenu à apporter « un démenti » après l'annonce faite par le journal *La Tribune*. Ce démenti est très limité : le gouvernement n'envisagerait pas de modifier la législation sur les licenciements économiques, votée le 20 décembre dernier et qui donnait satisfaction à bon nombre de revendications du patronat.

Et puis, faut-il rappeler que c'est une tactique classique pour le gouvernement de démentir officiellement le contenu d'un projet en cours de préparation pour, au bout du compte, reprendre une version à peine allégée qu'on présentera comme un progrès par rapport à la version précédente ? C'est ce qui s'est fait pour les retraites, l'assurance-maladie et... justement aussi pour la dernière loi sur les licenciements économiques.

On a insisté dans la presse sur les prétendus avantages qui seraient octroyés aux salariés menacés de licenciements économiques avec cette nouvelle loi Borloo, en mettant en avant les douze mois de maintien de salaire, et en étant plus discret sur les procédures express de licenciement.

Aujourd'hui, les entreprises de plus de mille salariés peuvent donner un congé de reclassement de 4 à 9 mois, préavis inclus, aux salariés qui font partie d'un plan de licenciement économique de plus de dix personnes. C'est l'employeur qui le finance, il est seulement exempté des charges sociales classiques pour la période au-delà du préavis. Pour les entreprises entre 50 et 1 000 personnes, un congé quasi identique peut dorénavant être également proposé, voire imposé par le préfet, mais cette fois le patron n'a plus à payer que le préavis, le reste est payé par le reliquat de fonds de formation non utilisé et par l'État.

Or ce qui se prépare, bien loin de servir les salariés, pourrait en réalité bénéficier surtout aux patrons. Pour le projet en cours de préparation, le ministère du Travail évoque une nouvelle piste : l'utilisation des fonds des Assedic qui pourraient faire que les patrons n'aient plus rien à payer pour la période qui suivrait le licenciement. Et comme tout le monde insiste sur le « déficit insupportable » des caisses des Assedic, cela pourrait très bien être couplé avec une remise en cause des durées et des conditions actuelles de l'indemnisation chômage. Ce qui ferait que ce serait tous les chômeurs qui, au bout du compte, payeraient cette nouvelle réforme en cours de gestation.

Et puis, pour l'avenir, le « spectre » du déficit des Assedic se maintenant, on pourrait très bien supprimer « les avantages » concédés aux salariés, pour ne garder que ceux accordés aux patrons avec les remises en cause de la loi sur les licenciements. C'est exactement ce qui s'est passé avec la loi des 35 heures, dont ne subsistent vraiment aujourd'hui que les remises en cause des anciennes protections dont bénéficiaient les salariés.

Certes, rien n'est encore bouclé, mais la célérité du gouvernement a de quoi inquiéter. D'autant que les travailleurs ne peuvent assurément pas compter sur les dirigeants des confédérations syndicales, ne serait-ce que pour les avertir des dangers qui les menacent. Après avoir laissé passer sans réagir l'adoption de la dernière loi, ils ont tous donné leur accord pour s'engager dans les discussions actuelles voulues par Borloo. Pour la CGT, Bernard Thibault s'est contenté d'une réserve sur le contenu à venir.

Mais à force de trop en faire, Borloo et ses compères du gouvernement pourraient bien provoquer un vrai ras-le-bol, des travailleurs cette fois.

Paul SOREL

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière sur Internet
Notre site : www.lutte-ouvriere.org - Notre e-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste
www.union-communiste.org – E-mail : contact@union-communiste.org

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon.
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

ABONNEZ-VOUS !
à Lutte Ouvrière
et Lutte de Classe

En retournant le bulletin d'abonnement ci-dessous à Lutte Ouvrière BP 233 – F-75865 Paris Cedex 18

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 3 janvier 2005

La catastrophe naturelle révélatrice de la démence sociale

Par le nombre des victimes et par l'ampleur des dégâts, le raz de marée en Asie du Sud-Est est l'une des plus graves catastrophes naturelles qui aient frappé la planète.

Contrairement à tant de catastrophes qui n'ont attiré l'attention des médias qu'un jour ou deux, cette fois-ci, les informations se succèdent. La rivalité entre les tour-opérateurs pour vendre du soleil et des palmiers en plein hiver avec de très bonnes marges bénéficiaires a fait que, parmi les 150 000 victimes dénombrées jusqu'ici, plusieurs milliers viennent de pays européens.

L'ampleur de la catastrophe naturelle exigerait de la part de la collectivité humaine une réaction en conséquence. À en juger par les titres de la presse qui parlent de « *mobilisation mondiale* » et font état de « *dons qui affluent de partout* », ce serait le cas. Mais, au fil des témoignages qui parviennent des zones sinistrées, se révèle le caractère dérisoire de l'aide en face de l'ampleur de la catastrophe, mais aussi du fait de la pauvreté des régions touchées. Faute de routes, de moyens de communication, une partie des zones sinistrées, éloignée des paradis artificiels pour touristes, échappe même à tout recensement des victimes et des besoins. On entrevoit seulement qu'aux victimes directes du raz de marée risquent de s'ajouter dans les jours ou les semaines qui viennent d'autres qui mourront de soif, de faim ou d'absence de soins.

Il n'est certes pas facile de pallier, dans l'urgence, tout ce qui résulte du sous-développement, de l'absence d'hôpitaux, d'infrastructures et même simplement d'eau potable. La population pauvre des régions touchées en est victime en permanence, mais la catastrophe naturelle, en l'amplifiant, le révèle pour tous.

Les grandes puissances auraient les moyens d'y faire face. Seulement voilà : la générosité des populations masque la défaillance des États.

La principale puissance du monde, les États-Unis, a mis une semaine avant de réagir et d'envoyer quelques hélicoptères jeter depuis les airs quelques vivres dans les régions non desservies par des routes carrossables. Dix jours après la catastrophe, le montant total des aides promises – seulement promises ! – par l'ensemble des États est de moins de 2 milliards de dollars. Les États-Unis ont déjà dépensé 225 milliards de dollars dans la guerre contre l'Irak !

L'invasion éclair de l'Irak a montré les moyens techniques extraordinaires que les grandes puissances étaient capables de déployer. Comparons donc les moyens fantastiques déployés pour tuer avec ce qui est mis en œuvre pour sauver des vies humaines. Rien que dans ces chiffres se révèle toute la pourriture de l'organisation sociale actuelle. Elle se révèle encore dans le fait que même cette aide dérisoire est apportée sans coordination, en laissant des associations non gouvernementales se débrouiller comme elles peuvent. Certes, le chaos sur le terrain est en partie dû à l'incapacité des États locaux, dictatoriaux et corrompus, à faire face à ce type de problème. Mais il est dû plus encore à la rivalité entre gouvernements, plus soucieux de se faire valoir pour tirer un bénéfice politique que de venir en aide aux populations.

Il n'est pas nécessaire d'être communiste pour constater que l'humanité n'est capable de faire face aux grandes catastrophes humanitaires qu'en unissant ses forces, qu'en mettant tous les moyens disponibles à aider ceux que le malheur a frappés. Mais tous ceux, dirigeants d'États, politiciens, qui en font le constat n'évoquent que des solutions dérisoires, du genre « Samu international ». Et même cela, ils ne font qu'en parler le temps que l'attention du public est attirée par la catastrophe. Et on peut parier que cela fera partie des choses promises et... oubliées par la suite.

Sur les quelque 5 millions de personnes privées d'abri, privées pour beaucoup même d'eau potable et de nourriture, combien mourront dans les jours, dans les semaines qui viennent ? Elles mourront assassinées par un ordre social qui se révèle plus meurtrier encore que la nature au pire de ses déchaînements.

Arlette LAGUILLER

• Chirac

La main sur le cœur, pas au porte-monnaie

Chirac n'a pas pu s'empêcher de prendre la pose pour exprimer son « *émotion* » et sa « *profonde solidarité* » avec les victimes du séisme en Asie du Sud.

Soi-disant défenseur des pays pauvres, il a ressorti de son chapeau de bonimenteur l'idée d'un moratoire sur la dette des pays touchés par le séisme. Cette dette considérable et le payement de ses intérêts étranglent ces pays : 131 milliards de dollars pour la seule Indonésie et 202 millions pour les petites îles Maldives. Quant à l'Inde, elle est endettée à hauteur de 83 milliards de dollars et la Thaïlande pour 48 milliards.

Chirac ne parle pas du tout d'annuler la dette de ces pays envers la France. Il demande seulement au gouvernement « *d'appuyer dans le cadre du Club de Paris* – la réunion des États créanciers – *le principe d'un moratoire sur la dette des pays frappés par la catastrophe* ».

Ils discuteront entre gens du même monde avec, par exemple, Blair et Berlusconi, qui sur ce terrain l'ont presque doublé sur sa gauche. En effet l'Italie et la Grande-Bretagne, qui préside actuellement le groupe du G8 (les huit pays les plus riches du monde), ont proposé, elles aussi, le moratoire de la dette. Le ministre des Finances anglais a même parlé de « *procéder à l'analyse de ces pays en matière de dettes, avec la possibilité d'en annuler une partie* ». Chirac n'a donc qu'à bien se tenir.

La solidarité de Chirac avec les populations sinistrées, ce sont des effets de manche dont il est friand : déjà en septembre 2004, à la conférence de l'ONU consacrée à la pauvreté, il avait appelé à la création d'un impôt mondial contre la faim. Il est plus facile de faire des déclarations hypocrites, sans le moindre début d'application. Pourquoi Chirac, qui est tout de même président de la République, ne commence-t-il pas par montrer l'exemple ? Pourquoi, lui qui a le pouvoir, ne commence-t-il pas par imposer ici, en France, un impôt sur les grandes fortunes qui pourrait aider à dégager les milliards d'euros indispensables pour aider les populations sinistrées ?

Le gouvernement français sait toujours faire ce qu'il faut quand il s'agit d'aider les possédants. Pour les populations pauvres, qu'elles soient en Asie ou même en France, il lui reste les discours. Chirac n'en est pas avare.

Cédric DUVAL

• Accord sur les médicaments génériques

Les monopoles industriels renforcés, les pauvres abandonnés

Depuis le 1er janvier, les laboratoires qui fabriquaient, à moindre coût, des copies de médicaments encore protégés par un brevet doivent cesser cette production de génériques.

Il y a dix ans, en 1995, l'ensemble des pays membres de l'OMC signaient un accord sur les « Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce ». En clair, il s'agissait de protéger toutes les inventions industrielles par des brevets et, comme ces inventions sont bien évidemment le fait des pays les plus riches, de protéger et d'accroître encore l'opulence de leurs grands groupes industriels.

Pour ce qui concerne les médicaments, avant cet accord, dans certains pays, en Inde par exemple, des laboratoires fabriquaient, après que leurs chimistes en avaient analysé la composition, des copies des nouveaux médicaments mis sur le marché par les trusts américains ou européens de la pharmacie. Ces copies – ces génériques – étaient vendues cinq, dix, voire quinze fois moins cher que le médicament d'origine.

Depuis la signature de l'accord, cette fabrication de génériques est théoriquement impossible. Tout nouveau médicament est protégé pendant vingt ans par un brevet qui assure au laboratoire qui en est le détenteur un monopole de production et de vente... au prix fort bien entendu.

Après 1995, devant les campagnes internationales dénonçant le caractère criminel d'une telle politique qui consiste à réserver l'accès aux médicaments aux seules populations qui peuvent en acquitter le prix, les laboratoires génériqueurs installés dans les pays pauvres ont obtenu un délai. C'est celui-ci qui vient de s'achever au 1er janvier.

Désormais, les Pfizer, Merck et autres Sanofi-Aventis vont pouvoir jouir sans réserve de leur monopole pendant les vingt années qui suivent la sortie d'un médicament. Sans honte, ils ont même obtenu que soit discutée au cas par cas une protection rétroactive des médicaments mis sur le marché entre 1995 et 2005 !

En 2003, dans les pays pauvres, onze millions de personnes sont mortes de maladies infectieuses, entre autres de tuberculose, de paludisme, du sida, c'est-à-dire de maladies pour lesquelles il existe des traitements efficaces. À l'échelle de la planète, sur les cinq millions de malades du sida qui ont besoin d'un traitement d'urgence, seuls 5 % y ont accès. Pendant ce temps, les compagnies internationales de l'industrie du médicament, elles qui ont à leur disposition des centaines de milliers de chercheurs et de techniciens, elles qui disposent des meilleures infrastructures de recherche, se battent pour maintenir leurs profits en vendant les produits issus de toute cette intelligence uniquement à ceux qui peuvent les payer et en laissant crever les autres. Quel gâchis !

Sophie GARGAN

Centre de soins en Afrique orientale. Pour les pauvres, il n'y a pas de cadeaux.

GAMMA

Faut pas confondre génériqueur et bienfaiteur

Ranbaxy est le plus gros fabricant de médicaments génériques de l'Inde et c'est le premier laboratoire de l'industrie pharmaceutique du pays. Loin de s'opposer à la réforme qui interdit désormais toute copie de nouveau médicament, il la soutient. « *Nous sommes aussi pour la reconnaissance des brevets car l'innovation doit être récompensée* », déclare son vice-président.

La petite histoire raconte que le grand-père de l'actuel propriétaire de Ranbaxy, réfugié du Pakistan dans les années 1960, était initialement établi comme prêteur sur gages jusqu'à ce qu'un de ses créanciers lui propose de rembourser sa dette contre une pharmacie et une entreprise d'importation de médicaments (la dette devait être rondelette).

Ensuite, ce n'est pas la chance qui lui a souri, mais le bas coût de la main-d'œuvre en Inde qui l'a séduit. Des chimistes ont analysé la composition des médicaments et des ouvriers les ont fabriqués. Dans les années 1980, Ranbaxy a implanté ses usines en Thaïlande, en Malaisie, puis en Chine, en Grande-Bretagne. Il a ouvert des succursales commerciales en Russie, en Europe... En 1994, c'est l'ouverture du marché américain. Actuellement, Ranbaxy réaliserait ainsi près de la moitié de ses ventes de l'autre côté de l'Atlantique où il est un des fournisseurs officiels des fondations de lutte contre le sida en antirétroviraux vendus infiniment moins cher que les originaux. De ce côté-ci, en France, ça va bien aussi : Ranbaxy a racheté en 2003 la filiale d'Aventis spécialisée dans les génériques. Et puis le laboratoire indien vend aussi désormais des produits issus de sa recherche. À bas prix, c'est son créneau...

Foin des préoccupations humanitaires, Ranbaxy le génériqueur est une firme capitaliste normale animée et stimulée normalement... par l'appât du gain.

S.G.

• Prozac

Derrière le bonheur, le mensonge pour le profit

Le Prozac, un médicament de la famille des antidépresseurs, a fait la richesse des laboratoires Eli Lilly, leur permettant d'engranger jusqu'à 2,8 milliards de dollars par an. Une affaire plus que juteuse donc... Mais on vient d'apprendre que, depuis plus de quinze ans, la firme a minimisé voire caché les données médicales sur les risques que comporte l'utilisation de ce médicament.

Le *British Medical Journal* a obtenu par une source anonyme... des documents internes du laboratoire qui démontrent que, dès 1988, celui-ci savait que le Prozac présentait de façon importante un effet secondaire habituel des antidépresseurs ; en libérant le malade de sa dépression, ils peuvent le faire basculer dans la situation inverse, entraînant des actes éventuellement violents, contre les autres ou contre lui-même. Mais les laboratoires Eli Lilly avaient développé une stratégie commerciale présentant ce produit comme quasiment dénué d'effets secondaires et poussé à sa prescription la plus large possible. Et ils avaient fait du Prozac ce qu'on a appelé la « pilule du bonheur », mais aussi, et pour eux, une pilule-poule aux œufs d'or.

En 1994, un procès avait opposé Eli Lilly aux familles de victimes d'un malade traité sous Prozac depuis un mois et qui avait tué huit personnes et blessé douze autres avant de se suicider. La firme avait gagné le procès, se fondant entre autres sur le fait que l'agence américaine chargée du suivi des médicaments, la FDA, avait réaffirmé l'innocuité du Prozac en 1991. Mais elle a avoué depuis avoir conclu... un accord secret pour indemniser la partie adverse. Pour que la « pilule du bonheur » continue sa carrière, on n'allait pas reculer devant quelques sacrifices...

Devant le succès du Prozac, tous les grands laboratoires se sont rués sur ce marché alléchant. Pour faire encore plus de profits, ils n'ont pas hésité à étendre l'utilisation de leurs antidépresseurs aux enfants. Le laboratoire Pfizer, qui commercialise Zoloft, est aujourd'hui mis en cause à la suite de l'assassinat de ses grands-parents par un adolescent traité par cet antidépresseur. Le laboratoire Glaxo est accusé d'avoir camouflé des études cliniques de son produit Deroxat, concernant les risques de suicide chez les jeunes sous antidépresseurs.

Ces révélations sur le Prozac et les antidépresseurs confirment ce qu'avaient montré les retraits récents de médicaments comme le Vioxx ou des médicaments anticholestérol. Pour les dirigeants des laboratoires pharmaceutiques, un bon médicament est d'abord un médicament qui rapporte. Pour arriver à ce résultat tout est bon, la publicité abusive, le camouflage d'informations scientifiques et le truquage d'un procès.

Cédric DUVAL

• Lits d'hôpitaux

Fièvre mensongère

Le gouvernement annonçait que 94 % des lits d'hôpitaux seraient disponibles durant les Fêtes. 94 % d'un nombre qui se réduit, ce n'est déjà pas une prouesse.

Les médecins urgentistes ont recensé les fermetures de lits, de services, et ils ont chiffré à 60 % les disponibilités réelles des hôpitaux pendant cette période.

Ce n'est pas que maintenant, c'est toute l'année que patients et personnels ne sont pas à la fête.

• Réforme de l'assurance-maladie

Les malades seront appauvris, les pauvres seront encore plus malades

Le 1er janvier 2005 entre en vigueur la « réforme » de l'assurance-maladie votée le 13 août dernier, avec toutes les dispositions qui, sous prétexte de faire faire des économies à la Sécurité sociale, vont rendre l'accès aux soins de plus en plus onéreux.

Tout d'abord, et tout de suite, une participation obligatoire de un euro est imposée sur chaque consultation ou sur chaque acte médical. Les seuls malades qui échapperont à cette ponction, sont les enfants de moins de 16 ans, les femmes enceintes (seulement à partir du quatrième mois de grossesse), et les bénéficiaires de la CMU. Cette ponction représentera au total 500 millions d'euros par an.

Toujours à partir du 1er janvier, le forfait hospitalier est porté de 13 à 14 euros par jour. Mais ce n'est qu'un début. Les augmentations suivantes sont déjà programmées par décret : 15 euros le 1er janvier 2006, puis 16 euros le 1er janvier 2007.

La contribution sociale généralisée – la CSG – est augmentée. La CSG des actifs est calculée sur 97 % du salaire (contre 95 % auparavant). Celle des retraités imposables augmente de 0,4 %, et passe à 6,6 %.

Par ailleurs, les décrets organisant « *la lutte contre les abus et gaspillages* » dans le domaine des arrêts de travail viennent d'être publiés, visant officiellement à faire économiser 150 millions d'euros par an à la Sécu, en permettant la diminution des indemnités journalières en cas d'envoi hors délai de l'arrêt de travail. Mais surtout, ils organisent, de concert avec les employeurs, une pression accrue contre les arrêts de travail.

Et puis, il y a tout le bruit fait autour de l'instauration, pour chaque assuré, « *d'un médecin traitant obligatoire* ». Les Caisses d'assurance-maladie vont envoyer une lettre, entre janvier et mars, à chacun des 40 millions d'assurés sociaux de plus de 16 ans, lui demandant de choisir avant le 1er juillet 2005 ce « médecin traitant » chargé de coordonner son parcours de santé, de l'adresser si besoin à un spécialiste, et peut-être plus tard, si une autre réforme ne vient pas tout chambouler, de mettre en place son Dossier Médical Personnel informatisé.

Sur le papier, ce « *parcours de soins coordonnés* » a l'air très joli, mais recèle en fait de véritables poisons.

En effet, il sera toujours possible de s'adresser directement à un spécialiste sans passer par la case « médecin traitant »... à condition de payer la consultation plus cher. Beaucoup de professionnels de la santé, même des généralistes, estiment que ce double tarif risque d'aggraver les inégalités dans l'accès aux soins. « *On aura une médecine à deux vitesses, puisque les spécialistes auront intérêt à prendre en priorité ceux qui paieront plus, sans passer par le médecin traitant* », estime l'un d'entre eux. Car les patients aisés n'hésiteront pas, pour consulter rapidement, à payer plus cher le spécialiste, qui empochera la différence.

Les autres, la majorité des patients, risquent de patienter des semaines, sinon des mois, avant d'obtenir des rendez-vous chez les spécialistes. Mais même ceux-là, ceux qui passeront d'abord chez leur médecin traitant avant de consulter un spécialiste, paieront beaucoup plus cher qu'auparavant.

Bien sûr, la *Lettre de la Sécurité sociale* tirée à 40 millions d'exemplaires prétend que « *pour tous les actes médicaux réalisés et recommandés par le médecin traitant, le taux de remboursement sera maintenu* ». Mais c'est une véritable arnaque. Le gouvernement a profité de la mise en place de ce nouveau système, pour augmenter de manière considérable le prix des consultations chez les spécialistes. En effet, après des semaines de marchandages avec les représentants de médecins spécialistes libéraux, qui n'étaient évidemment pas les plus à plaindre, de nouveaux tarifs, avec une grille d'honoraires très compliquée et des dépassements permis et encadrés (!), entrent également en application. Ils sont tous en augmentation. Dorénavant, même si le malade est adressé par son médecin traitant, le spécialiste lui fera payer, en cas de consultations pour des soins répétés, 27 euros à partir du 1er juillet 2005, puis 28 euros en 2006, au lieu de 23 ou 25 euros aujourd'hui. Et cette consultation chez un spécialiste pourra même être facturée 40 euros s'il s'agit d'une consultation ponctuelle.

Cette réforme est une attaque en règle contre le droit à la santé des moins fortunés. Il faut souhaiter que, face à ce gouvernement, les patients soient justement de moins en moins... patients !

Bonne année, quand même...

En 2005, les 1er et 8 mai tombent un dimanche. Pareil pour Noël et le jour de l'an. À la Pentecôte, le lundi ne sera plus férié. Sans oublier tout le reste : salaires en berne, chômage en hausse, baisse des remboursements de Sécurité sociale...

Interrogés par des journaux, des patrons se sont déclarés satisfaits du calendrier 2005. Mais si les travailleurs bouleversaient ce calendrier en présentant l'addition aux patrons et aux gouvernants, ce serait bien la seule chose que ceux-ci n'auraient pas volée.

Progrès ? Non, régression !

La belle découverte : selon une enquête du ministère de l'Emploi, le travail est devenu plus pénible entre 1994 et 2003. Et cela ne s'est pas arrangé depuis.

Les contraintes horaires augmentent (travail du week-end, de nuit, dans l'urgence), de même que l'exposition aux bruits, aux produits chimiques, etc.

Le capitalisme du début du troisième millénaire, ce sont des conditions de travail qui empirent pour ceux qui ont un emploi... et pire encore pour les chômeurs !

• Samedi 15 janvier 2005 manifestation nationale

L'avortement, un droit, un choix

À l'appel du Mouvement français pour le planning familial (MFPF), de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (Ancic), une manifestation nationale est organisée le samedi 15 janvier. De nombreuses associations et organisations politiques, dont Lutte Ouvrière, se sont jointes à cet appel qui souligne que, trente ans après le vote de la loi Veil autorisant les interruptions volontaires de grossesse (IVG), le droit à l'avortement rencontre toujours des obstacles à son application : par exemple « *l'insuffisance d'information et les difficultés d'accès à l'avortement et à la contraception* » ainsi que les « *régressions et remises en cause du système de santé dans son ensemble* », comme le rappelle le tract d'appel à la manifestation.

Les organisateurs appellent également à manifester « *pour que partout en Europe soit garantie la liberté d'avortement* » et « *pour affirmer notre solidarité avec toutes les femmes privées de ce droit dans le monde* ». Car il existe encore, en ce début du XXIe siècle, des pays où ce droit – parmi bien d'autres – de disposer de son corps est refusé aux femmes. Rien que dans l'Union européenne regroupant 25 pays, l'interruption volontaire de grossesse reste interdite en Irlande, à Malte et en Pologne. Et dans des pays européens comme le Portugal, l'Espagne ou l'Italie, où il est pourtant inscrit dans la loi comme un droit de la femme, il est bien souvent assorti de mesures restrictives sévères qui multiplient les obstacles devant celles qui veulent y avoir recours.

Quant à la France, où la loi reconnaît ce droit, tout n'est pas non plus simple pour les femmes. Le délai légal du recours à l'avortement a été prolongé de dix à douze semaines de grossesse en 2001, mais bien souvent ces deux semaines ne remédient pas au fait que certains médecins restent réticents à pratiquer des IVG et que les structures d'accueil dans les hôpitaux publics sont notoirement insuffisantes. Des médecins constataient dans *Le Monde* du 9 décembre dernier que l'IVG reste « *la dernière roue de la charrette* » dans les hôpitaux et que « *les médecins qui* (y) *pratiquent les avortements sont mal payés et mal reconnus* ». L'avortement reste largement culpabilisé. Quant aux cliniques privées, elles pratiquent de moins en moins ce type d'intervention parce qu'il n'est pas considéré comme suffisamment rentable.

Oui, le droit à l'IVG reste, dans les faits, très loin d'être reconnu partout en Europe et les avortements clandestins n'ont pas disparu. Et à l'échelle du monde, c'est bien pire encore : d'après les chiffres cités dans une émission diffusée sur Arte le 14 décembre dernier, toutes les sept minutes une femme meurt des suites d'un avortement clandestin !

Autant de raisons qui méritent que l'on se retrouve dans la rue, nombreuses et nombreux, pour dire haut et fort que l'avortement est le droit de toute femme de disposer librement de son corps, quel que soit le pays dans lequel elle vit, ici, en Europe ou ailleurs.

L. P.

Rendez-vous de la manifestation nationale, samedi 15 janvier à 14 heures place de la République à Paris

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

USA et France : La concurrence pour l'impérialisme humanitaire !

Suite à la catastrophe en Asie du sud, Chirac a lancé dans les média plusieurs « *initiatives internationales de la France* ». Il propose d'une part un moratoire des dettes pour les pays atteints par le raz de marée et d'autre part une taxe mondiale pour aider les pays du Tiers-monde. Rien que de très louable en apparence. Chirac a lui-même su comparer l'aide actuelle aux pays pauvres, qu'il estime à 60 milliards de dollars, avec la richesse produite par an dans le monde qui serait de 33 000 milliards de dollars (plus de 5000 fois).

Cette disproportion concerne aussi la France dont l'aide publique au développement n'a cessé de baisser et ne correspond même pas aux engagements précédents. Qu'est-ce qui empêche Chirac de donner l'exemple en étant plus généreux pour l'Asie du sud – le Japon avec 500 millions de $ contre 45 pour la France fait plus que dix fois mieux ! – et en augmentant l'aide de la France aux pays du Tiers-monde au lieu de la réduire ? Il pourrait par exemple supprimer la dette des pays d'Afrique. Ce serait d'autant plus logique que ces pays envoient l'essentiel des richesses qu'ils produisent (pétrole, cacao, café, huile, bois, etc.) vers l'ancienne métropole coloniale. Chirac pourrait aider financièrement la Côte d'Ivoire au lieu d'y envoyer seulement des troupes. Il pourrait décider de payer à un niveau plus honnête aux paysans africains le cacao, le café ou le coton que les entreprises françaises leur achètent. Puisqu'il veut se donner un air « altermondialiste », Chirac pourrait ainsi faire du commerce un peu plus « équitable ».

Chirac ne veut certes pas faire payer les trusts qui pillent les richesses des pays du Tiers-monde. Il s'est contenté de demander une étude sur la manière de lever une « *nouvelle contribution internationale* », et il a fait voter une résolution en ce sens à l'ONU. À défaut de faire couler la manne, il aura au moins réussi à faire sortir de ses gonds le président américain. Bush aurait déclaré selon *Le Parisien* : « *Mes compatriotes paient déjà l'impôt local, l'impôt de l'État, l'impôt fédéral. Et par-dessus le marché, vous voudriez leur faire payer l'impôt Chirac ?* »

La concurrence France-USA a joué également pleinement dans les annonces de ces deux États concernant l'aide aux victimes du tsunami. Aussi minime fut-elle, la promesse de la France concernant l'aide financière, a fait paraître ridicule la première proposition d'aide avancée par les USA : celle-ci s'en est trouvée doublée, puis à nouveau multipliée par dix.

Chirac a ensuite lancé l'idée d'un moratoire des dettes des pays d'Asie du sud. Ce ne serait pas un grand sacrifice pour la France, pays vis-à-vis duquel l'Asie du sud n'a quasiment aucune dette. Mais cela viserait autrement les intérêts américains. Leurs représentants ont tout de suite répliqué en affirmant qu'un moratoire, cela témoignait de « *pingrerie* », que seul un échelonnement favoriserait l'aide au développement.

Quand les autorités des USA ont lancé l'objectif de la constitution d'une nouvelle « *coalition internationale* » (comme en Irak) pour aider l'Asie du sud et coordonner les secours, la France a jugé la proposition inadmissible, avançant que seule l'ONU aurait le crédit international pour exercer ce rôle.

Le ministre français Michel Barnier a réussi à devancer ses homologues américains en étant le premier à visiter une région sinistrée. La France a annoncé la première l'envoi d'équipes de secours puis d'un navire militaire avec des hélicoptères... plus d'une semaine après la catastrophe. Mais ce sont les forces américaines qui se sont retrouvées les premières sur le terrain en Indonésie, avec une armada d'hélicoptères autrement plus importante que celle que promet toujours la France... à qui il faudra encore une bonne semaine avant d'arriver.

Si encore la rivalité entre la France et les États-Unis servait à aider un peu plus les populations sinistrées, ce serait au moins des résultats « collatéraux » utiles. Mais l'aide restera de toute façon bien en deçà des possibilités réelles de ces États. Les grandes puissances savent agir à une toute autre échelle quand il s'agit de bombarder ou d'occuper un pays. Que ce soit en Irak ou en Afghanistan, elles l'ont bien montré.

Reste que dans l'hypocrisie, la concurrence est forte. Chirac, pour la France, n'entend pas être le dernier. Pas moins pour placer les entreprises françaises pour les futurs contrats de reconstruction d'hôtels, de magasins ou d'infrastructures indispensables au fonctionnement de ces « paradis » pour touristes. La fameuse aide des pays riches aux pays pauvres catastrophe ou pas est avant tout pour eux un moyen d'aider leur propre bourgeoisie !

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 36 (novembre-décembre 2004)
bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Délocalisations, chômage et démagogie chauvine

Articles : Paix européenne et guerre impérialiste – Loi Perben et justice à la tête du client – L'hôpital public mis au régime sec – Les accords de collaboration de classe signés par la CGT à la SNCF et à La Poste – La réélection de Bush : faut-il désespérer des travailleurs américains ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euros, ou s'abonner (1an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : http ://www.convergencesrevolutionnaires.org

Ancien militant trotskyste vietnamien

Ngo Van est mort

L'ancien militant trotskyste vietnamien Ngo Van vient de mourir le 1er janvier à Paris où il vivait. Né en 1913 dans le village de Tân Lô, à 15 km de Saigon, ayant commencé à travailler à l'âge de 14 ans, il avait rejoint le mouvement trotskyste vietnamien en 1932 et participé à ses luttes. Arrivé en France en 1948, il y travailla trente ans comme ouvrier électricien jusqu'à sa retraite en 1978.

Au Viêt-nam, Ngo Van avait appartenu à l'une des deux fractions du mouvement trotskyste, celle dirigée par Lu sanh Hanh, plus méfiant vis-à-vis du parti stalinien que l'autre fraction, dirigée par Ta Thu Thau.

Les trotskystes vietnamiens avaient une influence non négligeable dans le milieu ouvrier de la région de Saigon, au point que, dans les années trente, le parti stalinien avait dû accepter de passer avec eux un accord de front unique dans le cadre de la lutte contre le colonialisme français. Les staliniens ne s'en préparaient pas moins à se débarrasser totalement de ces militants trotskystes. Ceux-ci représentaient la possibilité que dans la lutte anticoloniale, la classe ouvrière développe son indépendance de classe et arrache à la bourgeoisie nationale vietnamienne la direction de la lutte.

Cependant, le mouvement trotskyste vietnamien ne voulait pas croire que leurs différences avec les staliniens dans la conduite du combat anticolonial allaient conduire ceux-ci à les liquider physiquement.

En 1945, le mouvement trotskyste se trouva pris entre, d'un côté, les armées des puissances coloniales, d'autre part les staliniens qui n'hésitèrent devant rien pour prendre la tête du mouvement pour l'indépendance et en éliminer tous ceux qui pouvaient contester leur pouvoir. Les militants trotskystes furent alors anéantis. La plupart furent assassinés par les staliniens, notamment Ta Thu Thau. Quelques-uns furent expulsés par les autorités coloniales vers la France. La guerre d'Indochine qui commençait allait porter au pouvoir Ho Chi Minh et le parti stalinien, qui exercèrent le pouvoir au nom de la bourgeoisie nationale vietnamienne et refoulèrent toute revendication indépendante de la classe ouvrière.

Installé en France, Ngo Van se montra plutôt proche des groupes concluant à l'inutilité de la construction d'un parti révolutionnaire pour obtenir l'émancipation des travailleurs. Mais Ngo Van ne reniait pas son passé. Resté l'un des rares survivants du mouvement trotskyste vietnamien, il défendait la mémoire de ses camarades assassinés. Il consacra beaucoup de temps et d'énergie à raconter cette histoire, notamment dans deux livres, *Viêtnam 1920-1945*, *Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale* et *Au pays de la cloche fêlée*, deux précieux témoignages exprimant sa vision sur une histoire mal connue.

Nous saluons la mémoire de ce militant, que nombre d'entre nous ont pu rencontrer, notamment à la fête de Lutte Ouvrière où il était venu commenter directement cette histoire.

LO

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

Les religions et l'oppression des femmes

Vendredi 4 février à 20h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5e

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Fin des quotas dans le textile

Réglementation ou déréglementation, la loi de la jungle

Les quotas d'importation de textiles ont disparu depuis le 1er janvier. Les économistes prédisent déjà l'invasion du marché mondial par les produits chinois ou indiens. Et les patrons, en France et ailleurs, annoncent des licenciements supplémentaires et des stratégies pour contrer ce « big bang textile, » pour reprendre le mot d'un patron d'une PME vosgienne.

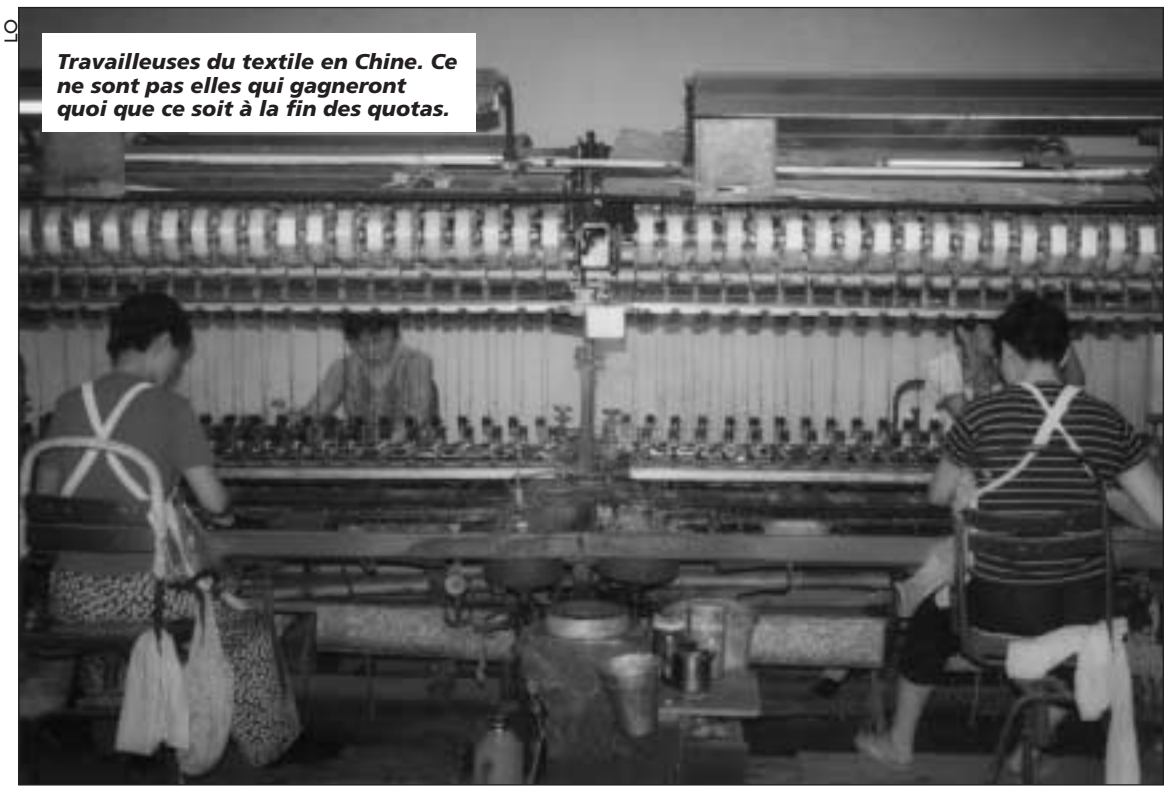

LO

Travailleuses du textile en Chine. Ce ne sont pas elles qui gagneront quoi que ce soit à la fin des quotas.

C'est en 1994, que le Canada, les États-Unis, la Norvège et l'Union européenne ont imposé les « Accords sur les textiles et l'habillement » pour protéger leurs industries de la concurrence des pays du Tiers Monde. Les exportations de ces derniers étaient limités par des quotas, qui devaient disparaître progressivement. Mais tant que les restrictions existaient, les importateurs devaient se fournir auprès de pays disposant de ces quotas. C'est ainsi que les pays riches sont allés s'approvisionner par exemple en Tunisie, en Turquie, au Bangladesh, partout où les salaires de misère et les conditions de travail lamentables permettaient de produire à très bas prix.

Au fur et à mesure de la levée des quotas, les produits chinois, plus compétitifs, ont pris la relève : maintenant, avec la fin des restrictions, leur part dans les importations de l'Union européenne devrait passer de 18 % à 29 % et aux États-Unis de 16 % à 50 %.

Du coup, les anciens pays fournisseurs se retrouvent en pleine crise : les marques américaines qui passaient leurs commandes aux patrons des maquiladoras, ces usines mexicaines qui travaillaient uniquement pour eux et pour des prix extrêmement bas, sont partis chercher ailleurs des salaires encore plus bas ; plusieurs centaines d'usines ont déjà fermé et d'autres fermetures sont envisagées ; au Bangladesh, les patrons du textile prévoient la fermeture de 40 à 50 % de leurs entreprises, l'Indonésie, 20 à 30 % ; en Tunisie on parle de la suppression de 120 000 emplois.

Il faut bien sûr faire la part des manœuvres des patrons et des gouvernements locaux : comme ailleurs, ils profitent de la situation pour réclamer de nouveaux sacrifices aux travailleurs de ces pays en agitant la concurrence des « *Chinois prêts à prendre le travail pour un bol de riz* » comme le disait une ouvrière tunisienne au journal *Libération*.

Mais il est sûr que 400 000 travailleurs mexicains ont perdu leur emploi depuis 2001, que des centaines de milliers de travailleurs au Bangladesh, aux Philippines, en Turquie ou au Maghreb vont subir les conséquences dramatiques de cette concurrence acharnée, loi d'un système où seul compte le profit.

Les réglementations et déréglementations se font et se défont en fonction des intérêts des plus puissants capitalistes du secteur concerné et des rapports de force du moment. Guillaume Sarkozy, frère de l'ex-ministre, et président de l'Union des industries textiles, ne voit pas dans la fin des quotas un danger majeur pour l'industrie française car, dit-il, « *cela fait dix ans qu'elle se prépare* ». Traduisez : cela fait dix ans que les patrons ont divisé par deux le nombre de salariés dans la confection et supprimé un tiers des emplois dans le textile (filage, tissage, etc.), tout en recevant, en cadeau de différents gouvernements, des dégrèvements fiscaux et des allégements de charges sociales.

Globalement, pour eux, cela ne va donc pas si mal ! Le textile est une fabrication qu'on peut assez facilement déplacer. Les trusts européens ou américains, Nike, Adidas et bien d'autres, ont ainsi sous-traité leur production, dans des pays relativement proches puis de plus en plus lointains, en fonction des coûts de la main-d'œuvre : Maghreb, Europe de l'Est, Asie du sud-est, Chine maintenant où, par exemple, l'usine de Shengyuan travaille pour Adidas. Et ils sont encore prêts à se déplacer s'ils y trouvent leur intérêt.

G. Sarkozy ou E. Bompard, le numéro 1 du cachemire français, peuvent se déclarer sans inquiétude devant la fin des quotas : les patrons du textile ont pris leurs dispositions pour en profiter.

Les seuls qui risquent de ne pas profiter de la situation, ce sont les travailleurs de ce secteur : après ceux qui ont été licenciés en Europe ou aux États-Unis, ceux qui seront licenciés dans les pays du Tiers Monde où se pratique un coût du travail dit « intermédiaire ».

Quant à dire que les travailleurs chinois en profiteront, c'est une façon de parler, vu leur salaire et leurs conditions de travail ! Et encore, faut-il ajouter, jusqu'à ce que les fabrications se déplacent ailleurs.

La seule chose qui peut protéger les travailleurs, ce ne sont pas des accords négociés par les gouvernements, car ils ne prennent en compte que les intérêts des grands trusts, mais c'est leur lutte pour imposer partout et à tous les patrons des conditions de travail et des salaires décents.

Et tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'en exportant leur production, les patrons exportent aussi la lutte de classe.

Sylvie MARECHAL

Les travailleurs chinois manifestent

On apprend que, le 25 décembre, environ 50 000 travailleurs se sont rassemblés pour une manifestation dans les rues de Dongguan, une ville ouvrière peuplée de plusieurs millions d'habitants, située non loin de Canton, au sud de la Chine. Cette région fournit un tiers des exportations chinoises, réalisées en particulier dans les zones spéciales où se fabriquent composants électroniques et jouets.

Il semblerait qu'un incident banal soit à l'origine de cette manifestation. Des centaines de policiers présents auraient réprimé les manifestants avec une extrême violence, s'acharnant, semble-t-il, sur « *ceux qui ressemblaient à des migrants* ». Plusieurs morts auraient été dénombrés à l'issue de la journée. Une situation qui n'a rien d'étonnant car la révolte des millions d'ouvriers et d'ouvrières que compte cette région-atelier s'exprime de plus en plus fréquemment, par la grève, comme en octobre dernier à l'usine Computime de Shenzen où 3 000 ouvrières avaient bloqué la plus grosse artère de la ville et obtenu 170 % d'augmentation de salaire. L'entreprise a par ailleurs été condamnée, début décembre, à près de deux millions de yuans d'amende pour avoir versé des salaires inférieurs au minimum légal et pour des heures supplémentaires non volontaires.

Les conditions de salaire (le nouveau salaire minimum, fixé par les autorités provinciales depuis le 1er décembre, varie de 352 à 684 yuans par mois, soit 35 à 68 euros) et les conditions de travail où certaines entreprises imposent une durée quotidienne de 10 à 12 heures, six ou même sept jours par semaine sont celles d'un véritable esclavage salarié qui permet à peine de survivre. Ainsi, racontait au moment de la grève une ouvrière de Computime : « *Notre salaire de base n'est que de 230 yuans par mois. Il nous faut travailler 14 heures par jour, sept jours par semaine. La compensation pour heures supplémentaires n'est que de 2 yuans de l'heure. On ne peut pas y arriver avec un tel salaire* ».

À la multiplication des protestations de milliers de travailleurs, en particulier des masses de pauvres venus des campagne ou des familles déplacées dans le cadre de gigantesques projets hydroélectriques (16 millions de personnes en vingt ans), les autorités chinoises semblent pour l'instant répondre en alternant répression et concessions. Et, de nombreux travailleurs migrants désertant la zone industrielle du Guangdong, il y aurait à l'heure actuelle un déficit de main-d'œuvre de 10 %, soit un million et demi à deux millions de travailleurs. Voilà quelques exemples qui ramènent à une plus juste vision de la réalité ce que certains appellent « *le miracle chinois* ».

Viviane LAFONT

• Irak

Pendant les affrontements, la campagne électorale continue...

Mardi 4 janvier, le gouverneur de Bagdad, Ali Al-Haïdri, qui avait déjà échappé à un attentat en septembre dernier, a été tué dans sa voiture alors qu'il circulait en ville. C'est la personnalité la plus importante abattue par les groupes armés qui s'opposent à la présence américaine en Irak et aux autorités gouvernementales imposées par celle-ci depuis la chute du précédent régime. En même temps, un camion-citerne explosait à l'entrée de ce qu'on appelle la « zone verte », qui abrite le bâtiment du gouvernement provisoire ainsi que les ambassades américaine et britannique. Cet attentat a fait 11 morts. La veille, 17 policiers et gardes nationaux avaient trouvé la mort dans toute la région sunnite.

Ainsi, depuis plusieurs semaines que les attentats et les affrontements armés se multiplient avec à chaque fois un bilan humain très lourd.

Des régions entières échappent au contrôle non seulement des actuelles autorités gouvernementales irakiennes mais même de l'armée américaine. À Kirkouk, dans le nord de l'Irak, à Baiji au nord de Bagdad, les oléoducs sont en flammes. À Hit, dans l'Ouest irakien, l'aviation américaine multipliait, ces jours-ci, les raids sur une ville majoritairement sunnite. Les villes chiites de Kerbala ou de Nadjaf continuent d'être l'objet d'attentats-suicides.

Si la « guerre d'Irak » est officiellement terminée depuis le 1er mai 2003, les affrontements sanglants n'ont pas cessé. Plus que jamais, la guerre continue, plus d'un an et demi après l'intervention américaine qui était censée y amener la « démocratie ». L'acharnement et la brutalité de l'armée américaine, qui a mené plusieurs opérations sanglantes dans des villes où la population lui était hostile, n'a en rien brisé la résistance des différents groupes armés. Au contraire, la proximité de l'échéance électorale du 30 janvier semble plutôt engendrer de leur côté un regain d'activités.

AFP

Véhicule de police irakien, à la suite d'un attentat, le 29 décembre.

Lors de sa dernière conférence de presse, le président américain Bush a bien dû admettre que ses troupes n'arrivaient pas à venir à bout de la résistance armée. Il n'en a pas moins réaffirmé imperturbablement que l'objectif du « rétablissement de la démocratie » dans le pays serait atteint, notamment grâce aux élections du 30 janvier. Et Bush redemande une rallonge de 80 milliards de dollars pour mener ses opérations en Irak, soit plus de deux cents fois plus que les 350 millions promis pour venir en aide au Sud-Est asiatique...

Le général Carey qui commande les 150 000 soldats américains sur place ne dit pas autre chose : « *Ce sera dur, ils vont nous combattre à chaque étape*, a-t-il déclaré. *Mais je crois fermement que les élections crédibles pourront se tenir* ». Sans oublier Koffi Annan qui au nom des Nations unies appelle les Irakiens « *à ne pas être dissuadés de voter par les attaques et à se rassembler dans un esprit de réconciliation* ».

En effet, alors que chaque jour amène son lot d'affrontements sanglants, l'Irak est officiellement entré en campagne électorale, le jeudi 16 décembre. 7 200 candidats, représentant 73 partis et répartis sur 107 listes, nous dit-on, entendent se partager les 275 sièges de la future Assemblée nationale. En même temps, 16 partis seraient en compétition pour les 111 sièges du Parlement autonome du Kurdistan. Enfin, 382 listes rivaliseront pour les 18 conseils de province.

Cette avalanche de chiffres de participants aux élections masque cependant le fait que dix-sept partis et associations ont demandé un report, estimant que le regain de violence aura pour conséquence de laisser « *une frange importante de la population en dehors du processus politique* ». Dans la région sunnite, de nombreux appels à boycotter les élections sont lancés, notamment de la part de l'influent Comité des oulémas. Même du côté des partis chiites, les plus favorables à l'élection dans la mesure où ils pensent pouvoir en être les principaux bénéficiaires, des groupes comme celui de Moqtada Al-Sadr refusent d'y participer.

Et puis quel sens peuvent avoir ces élections alors que l'ensemble du pays se trouve sous contrôle de groupes armés, dont l'armée américaine qui a montré qu'elle n'est pas regardante sur les moyens pour reprendre le contrôle d'une ville ou d'un territoire ? Comment croire un instant que les candidats pourront librement exposer leur programme, que les électeurs pourront se prononcer en connaissance de cause et sans être soumis à des pressions, que les urnes ne seront pas tout simplement bourrées ?

Parmi les dirigeants irakiens eux-mêmes, les déclarations se multiplient, dans ces conditions, pour demander un report des élections. Mais pour l'instant, les dirigeants américains continuent

• Palestine

L'armée israélienne continue ses attaques

Mardi 4 janvier au moins huit Palestiniens ont été tués lors d'une incursion de l'armée israélienne à Beit Lahya, dans le nord de la bande de Gaza. Samedi 1er, une gamine palestinienne de 10 ans a été tuée par la chute d'une roquette sur sa maison, toujours dans le nord de la bande de Gaza. Vendredi 31 un adolescent a été tué par balles par des soldats à Rafah et jeudi 30 décembre une roquette tirée par un avion sans pilote israélien tuait trois personnes dans le camp de réfugiés de Khan Younès, toujours à Gaza.

Cette situation d'occupation, ces raids violents dans les territoires occupés, ces destructions et assassinats quotidiens durent depuis des années. Elle est renforcée par la construction du mur qui, non seulement sépare Israël des territoires palestiniens, mais qui sépare les territoires entre eux, isolant la population palestinienne dans des petits îlots dont elle ne peut sortir qu'avec l'autorisation de l'armée israélienne.

C'est dans cette situation que doit avoir lieu, dimanche 9 janvier, l'élection pour remplacer Yasser Arafat, décédé au mois de novembre, au poste de président de l'Autorité palestinienne. Ariel Sharon, Premier ministre israélien, a affirmé qu'« *il est important qu'il soit clair pour le monde entier qu'Israël a permis des élections libres, justes et efficaces* ».

En tout cas il est clair que le peuple palestinien ne se gouverne pas lui-même puisque c'est le Premier ministre israélien qui permet que les élections aient lieu... Pour « *faciliter l'élection* », Sharon a fait délivrer 168 prisonniers palestiniens... alors qu'il y en a autour de 8 000 dans les prisons. Il a annoncé un retrait pendant 72 heures des territoires occupés par l'armée et la possibilité pour les Palestiniens de Jérusalem-Est, annexé de fait par Israël, de voter par correspondance. C'est reconnaître que l'occupation des territoires palestiniens y rend la vie quotidienne impossible, ne serait-ce que le moindre déplacement.

D'ailleurs même les candidats ont du mal à se déplacer pour faire leur campagne. Deux candidats, Abdelkarim Choubeir et Sayyed Barakak, attendent toujours l'autorisation de se rendre en Cisjordanie. Un autre candidat, Moustapha Barghouthi, a été interpellé par la police israélienne dans la vieille ville de Jérusalem. Jusqu'à Michel Rocard, ancien Premier ministre français, sur les lieux en tant qu'observateur du déroulement de l'élection, qui a été arrêté plusieurs heures à un barrage. Alors qu'en sera-t-il le 9 janvier des simples électeurs palestiniens qui auront à passer un ou plusieurs barrages pour aller voter ? Les « élections libres » assurées par Sharon sont surtout une parodie de démocratie.

Pourtant le « monde entier », du moins celui des États et de leurs diplomates, suivis par une grande partie de la presse, est tout prêt à sanctifier cette élection. Bush, Chirac, Blair et consorts parlent d'une situation nouvelle, de perspectives nouvelles, etc., et se satisfont du plan de Sharon : une élection « présentable » d'où il sortirait un président palestinien dont ils souhaitent qu'il avalisera tout ce que l'État d'Israël lui imposera, le tout sous le contrôle de l'armée israélienne, bien sûr. Ce serait la stabilité dans l'oppression et, si possible, l'acceptation de l'oppression, sinon par les oppri-

Au somm
LUTTE DE C
(décembre 2004
Textes du 34e congrè

- **La situation internationale**
- **Motion sur la situation en Côte-**
- **La situation économique mondia**
- **Les délocalisations**
- **La situation intérieure**
- **Les élections 2002-2004**
- **Nos orientations pour 2005**
- **Motions à propos du référendum**

Prix : 1,50 euro - Envoi contr

d'affirmer que celles-ci auront lieu. Pour eux, l'important est de pouvoir claironner que la « démocratie » a été rétablie en Irak, comme elle vient de l'être en Afghanistan, où les élections présidentielles ont confirmé au pouvoir le président Karzaï, docile envers Washington. Les élections du 30 janvier en Irak, si elles ont lieu, fourniront de même le prétexte permettant à Washington d'affirmer la « légitimité » du gouvernement irakien. Et l'on peut prévoir que les grandes puissances européennes ne manqueront pas d'emboîter le pas aux États-Unis, ainsi qu'un grand nombre d'autres États.

Ce mince paravent « démocratique » établi, les États-Unis entendent bien conserver le contrôle de cette région et de ses richesses.

Jacques FONTENOY

més eux-mêmes, du moins par leurs représentants « autorisés ». Mais cela, c'est justement ce que le peuple palestinien refuse depuis des dizaines d'années.

Paul GALOIS

maire de
LASSE n° 85
4 - janvier 2005)
ès de Lutte Ouvrière
d'Ivoire
ale

sur la Constitution européenne
re quatre timbres à 0,50 euro

• Chypre

L'affrontement gréco-turc, un legs de la politique des grandes puissances

Parmi les conditions posées à la Turquie pour son entrée dans l'Union européenne, la question de Chypre figure en bonne place. Et, en effet, les gouvernements turcs successifs ont une grande responsabilité dans la persistance, depuis trente ans, de la division de l'île de Chypre en deux parties, avec une ligne de démarcation le long de laquelle les forces militaires, turques d'une part, chypriotes grecques de l'autre, s'observent et parfois s'affrontent.

Cependant, si la Turquie a sa part de responsabilité, il faut tout de même rappeler qu'elle est loin d'être la seule. Un degré supplémentaire dans l'absurdité de ce découpage d'une île en deux mini-États hostiles a d'ailleurs été franchi lors de l'entrée de Chypre dans l'Union européenne, le 1er mai 2004, sans qu'on puisse, cette fois-là, lui en imputer la responsabilité. Après de nombreuses négociations, au moment où la partie turque de l'île acceptait la réunification proposée par référendum, c'est le côté grec qui a voté non, à la suite d'une campagne marquée par les surenchères nationalistes, aussi bien de droite que de gauche, Parti Communiste Chypriote Grec compris. L'île est donc maintenant représentée dans l'Union européenne par le seul gouvernement chypriote grec, qui ne contrôle qu'une partie du territoire !

Mais si l'on remonte plus loin dans l'histoire de l'île, ce n'est pas la Turquie qui apparaît comme la principale responsable de la division entre Grecs et Turcs mais bien la politique des grandes puissances européennes, en particulier de la Grande-Bretagne.

De la tutelle ottomane... à celle de l'Angleterre

C'est seulement au XVIe siècle que les Turcs, ou plutôt en l'occurrence l'Empire ottoman, s'installèrent à Chypre, au milieu d'une population hellénophone. Le pouvoir du sultan accorda aux Grecs de l'île, de religion chrétienne orthodoxe, une certaine autonomie religieuse et culturelle, et même, au fil des siècles, une représentation officielle qui profita aux notables, en particulier ecclésiastiques. La population grecque autochtone vit arriver des colons turcs avec qui les relations furent généralement pacifiques et devinrent même parfois étroites quand il s'est agi de participer ensemble à des soulèvements contre le sultan.

Avec le déclin de l'Empire ottoman, au XIXe siècle, les grandes puissances de l'époque cherchèrent à se substituer à lui pour le contrôle de la Méditerranée orientale. C'est sous leur protection que la Grèce obtint son indépendance de l'Empire ottoman. Puis, en 1878, l'Angleterre accorda son aide au sultan pour s'opposer à l'expansionnisme russe en Orient. La monnaie d'échange fut l'établissement du contrôle anglais sur Chypre. L'île connut donc une colonisation de plus, qui ne fut pas la moins néfaste pour l'avenir et pour l'entente des deux communautés. Ici comme ailleurs, le gouvernement anglais joua sur leurs rivalités pour mieux contrôler la situation, et prit bien soin de ne jamais rien céder d'essentiel ni aux uns ni aux autres.

En 1925, Chypre fut officiellement proclamée colonie de la couronne britannique. Comme tous les redécoupages du monde après la Première Guerre mondiale, cette décision n'était que le résultat du rapport de forces et des marchandages entre les puissances européennes, qui ne se gênaient pas pour régler le sort des populations de Chypre – et d'ailleurs – sans leur demander leur avis.

Les Chypriotes grecs et turcs, malgré les tentatives de division, se solidarisèrent, dans les années 1928-1931, contre le gouverneur anglais ; il répliqua par la répression, l'exil des opposants et la suppression des libertés.

Un « règlement » illusoire et empoisonné

C'est la fin de la Seconde Guerre mondiale qui enclencha le processus de retrait de l'Angleterre du territoire chypriote. Mais, avant ce dénouement provisoire, chaque camp sembla mettre les bouchées doubles pour rendre inévitable l'affrontement entre les deux communautés.

Les nationalistes chypriotes grecs de l'EOKA, dirigés par Giorgos Grivas, inspiré par l'Église et la droite ultranationaliste, menèrent des actions de guérilla. Les Chypriotes turcs répliquèrent en créant leur propre organisation terroriste, VOLKAN. L'Angleterre qui avait si longtemps joué sur les dissensions put, devant l'ONU, poser à l'arbitre du conflit gréco-turc.

Quand la République de Chypre fut proclamée en 1960, elle était donc pratiquement condamnée à l'échec. Sa constitution était basée sur le partage des pouvoirs et la coopération entre les deux communautés ; le président était grec, le vice-président turc et le cabinet ministériel comptait quatre Grecs et trois Turcs. Mais, à la suite de la Grande-Bretagne, les nationalistes des deux camps continuèrent à creuser le fossé entre les communautés.

L'île était officiellement indépendante mais en liberté surveillée : la Grèce et la Turquie avaient le droit d'y cantonner des contingents ; l'Angleterre gardait ses deux très grandes bases militaires ; quant aux États-Unis qui, depuis l'affaire de Suez en 1956, remplaçaient ouvertement les Anglais dans cette partie de la Méditerranée, ils tenaient également à surveiller le premier président chypriote : l'archevêque Makarios. Celui-ci était un peu trop enclin, selon eux, à jouer les « non-alignés », comme c'était la mode en cette période de décolonisation, avec l'appui du parti communiste chypriote, l'AKEL, et le soutien de l'URSS.

La partition : aboutissement du jeu absurde des nationalismes

De 1960 à 1974, toute l'histoire de Chypre ne fut que celle des négociations et renégociations du statut de l'île, perpétuellement avortées, ponctuées d'affrontements entre les deux communautés – en réalité le plus souvent entre les nationalistes des deux camps, soutenus par Athènes et Ankara. Tout cela sous la surveillance des États-Unis, qui tentaient de garder le contrôle de la situation.

Makarios cherchait à élargir sa base politique en s'appuyant sur les forces de gauche, tout en laissant faire les mouvements terroristes grecs anti-turcs. Le gouvernement turc menaça à plusieurs reprises d'un débarquement, en 1964 et en 1967. Après le coup d'État d'avril 1967 en Grèce, les colonels au pouvoir dans ce pays comblèrent sans doute les vœux des gouvernements turc et américain en tentant de faire assassiner Makarios : en vain ! Ils finirent par le renverser le 15 juillet 1974. Discrédités, à la recherche d'un succès extérieur, ils soutinrent un coup d'État militaire fomenté à Chypre par leur allié, le général Grivas, le dirigeant de l'EOKA. Mais l'objectif avoué étant le rattachement de Chypre à la Grèce, la Turquie réagit par l'occupation militaire du nord de l'île. Et, ce qui n'était pas prévu au programme, les colonels grecs, incapables de réagir, virent leur régime s'écrouler.

Depuis 1974, Chypre est donc coupée en deux : la population grecque s'est réfugiée au sud, dans la région qui s'est le plus développée économiquement ; la population turque, réfugiée au nord, a connu au contraire une dégradation de sa situation ; elle a aussi souffert de la présence de militaires et de nationalistes d'extrême droite, qui ont imposé la tutelle d'une véritable mafia dans une communauté où les partis de gauche étaient autrefois les plus influents. Plus le temps passe, plus l'entretien de la clique au pouvoir semble lourde et insupportable pour la population chypriote turque.

Aujourd'hui, les cliques politiciennes chypriote grecque comme chypriote turque s'accrochent à leurs mini-États, sans aucun profit pour les populations des deux côtés. Mais elles y ont été bien aidées par des années de colonisation et d'ingérence de la part des grandes puissances, sur lesquelles se sont greffées les rivalités entre les nationalismes d'Ankara et d'Athènes.

Sylvie MARÉCHAL

Leur société

• Belgique

Les deniers du culte

La chambre des représentants de Belgique vient de voter une loi prévoyant le paiement dès 2005 de 245 imams par l'État.

L'État reconnaît depuis trente ans six cultes religieux, ainsi d'ailleurs que ce que la loi classe sous le terme de « laïques », et les finance avec un budget annuel de 229 millions d'euros, sans compter les subsides liés au patrimoine immobilier. Ces financements vont aux représentants officiels de ces cultes, dans le cas des « laïques », ils vont à des associations classées comme « libres penseurs » et reconnues comme telles par l'État.

Quant aux imams, ils étaient les seuls ministres d'un culte reconnu non encore rémunérés par l'État. Par la nouvelle loi, la ministre socialiste de la Justice et des Cultes, Laurette Onkelinx, cherche visiblement à pousser la jeunesse d'origine maghrébine dans les bras d'imams que le gouvernement espère contrôler, plutôt que de courir le risque que cette jeunesse livrée à elle-même ne finisse par exprimer sa révolte d'une façon ou d'une autre. Dans les grandes villes, une grande majorité de ces jeunes sont au chômage. Dans certains quartiers plus de 70 % sont sans emploi, les autres n'ont le plus souvent que des emplois précaires. De quoi se révolter, en effet !

Pour obtenir la soumission des exploités, la menace de la colère divine et la promesse du paradis post-mortem n'est pas nouvelle. Les dirigeants belges se sont longtemps appuyés sur les curés pour faire accepter la misère aux travailleurs.

Pourtant au début du 20e siècle, le POB (ancêtre du PS actuel) militait contre la religion et pour rendre la classe ouvrière consciente que ce sont ses luttes qui lui apporteront un avenir meilleur-bas. Les socialistes s'opposaient au financement des Églises et de l'enseignement catholique. Les croyances religieuses étaient une affaire privée pour les socialistes d'alors au contraire des dirigeants du PS et du SP. a (son homologue néerlandophone) actuels. Qu'il s'agisse des cultes musulman, protestant, anglican, hébraïque, orthodoxe, catholique ou autre, ce qui était vrai alors l'est toujours aujourd'hui : l'argent public ne doit pas servir à financer les cultes religieux.

Correspondant local

• Nos lecteurs écrivent

La galère du chômage

Étant une lectrice assidue de votre journal et sympathisante Lutte Ouvrière, je voudrais vous apporter mon témoignage sur la situation que vivent, j'en suis sûre, des dizaines de milliers de personnes qui alternent comme moi périodes de travail précaire, de petits boulots et périodes de chômage.

Ne pouvant plus travailler en usine comme je l'ai fait pendant 30 ans à cause de problèmes de dos, je suis devenue assistante maternelle chez moi depuis quelques années suite à un entretien à l'ANPE.

Voilà mon cas :

N'ayant pas reçu mes allocations chômage pour le mois de novembre 2004 (autour de 400 euros), je me suis déplacée à mon agence Assedic et là, j'ai été renvoyée de bureau en bureau pendant près de 10 jours. La première fois pour remettre des attestations d'Assedic, la deuxième fois pour remettre des bulletins de salaires, la troisième fois pour refournir des attestations que j'avais envoyées, l'une au mois de janvier 2004, après la fin d'un contrat, l'autre au mois d'avril 2004 à la fin de l'autre contrat.

Finalement j'ai réussi à percevoir mes allocations chômage, mais quelques jours après j'ai reçu un courrier des Assedic m'indiquant que j'avais trop perçu et qu'il me fallait rembourser 379,02 euros sur les 397,80 euros touchés.

Je suis donc retournée une énième fois aux Assedic où l'on m'a expliqué qu'arrivant en fin de droits, mes droits avaient été recalculés et que maintenant je ne toucherai que 7,96 euros par jour au lieu de 13,26 euros que j'avais avant. Et, grande bonté de leur part, ils me proposent de rembourser 126 euros par mois alors que je ne toucherai que 238 euros par mois.

Voilà, toutes ces démarches pour apprendre qu'en fin de compte je percevrai encore moins. Merci au gouvernement et aux syndicats qui ont signé.

C'est décourageant mais je continuerai plus que jamais à me battre avec résolution. Bien à vous cordialement.

M. R.

« Vive la Commune ! »

« *Elle n'est pas morte* » chanson consacrée à la Commune de Paris, écrite par Eugène Pottier, communard lui-même et auteur de *l'Internationale*, est illustrée au Théâtre de Ménilmontant par Marianne Sergent et son acolyte Daniel Gros. Ce tableau de la Commune de Paris, totalement burlesque et hilarant, permet à Marianne Sergent de crier bien fort son dégoût des massacreurs de la Commune, bourgeois, notables et hommes politiques à leur service, sans oublier au passage leurs semblables d'aujourd'hui, et d'affirmer tout aussi fort sa sympathie envers le peuple de Paris, communards, ouvriers, artisans. Une sympathie qui s'adresse à tous ceux qui ont combattu et combattent pour un avenir meilleur.

Au Théâtre de Ménilmontant :

15, rue du Retrait -Paris 20e

Les 7 et 8 janvier et du 11 au 15 janvier à 21 heures

Réservation indispensable aux 06 67 17 25 36 et 06 62 44 50 36

Prix : 15 euros, et 10 euros pour les groupes, les chômeurs et les jeunes.

Une place offerte pour une place achetée à tout lecteur de *Lutte Ouvrière* sur présentation du journal.

En bref

Les risques aux pompiers les primes aux assureurs

Après les manifestations des pompiers, en juin dernier, le gouvernement avait fini par reconnaître officiellement que leur profession est dangereuse. Cela n'avait pas satisfait la revendication principale des pompiers, l'abaissement de l'âge de la retraite à 50 ans, et cela ne leur avait pas rapporté grand-chose d'autre qu'une satisfaction morale.

Du moins le croyaient-ils jusqu'à ces derniers temps. Car certains viennent de découvrir que le fait d'être classé « profession dangereuse » a fait augmenter les primes que leur demandent les assurances vie et même le taux demandé par les banques quand ils veulent emprunter pour acheter un logement.

Faites un métier dangereux... ce n'est pas vous, mais les banques et les assurances qui se feront payer plus cher !

À fond, leur caisse

À compter du 1er janvier et d'ici 2007, tous les véhicules utilitaires de l'Union européenne devront être équipés de limitateurs de vitesse.

C'est de bon sens car plus de 40 000 morts et 1,7 million de blessés sont victimes de la route, chaque année, en Europe. Mais pourquoi ne pas appliquer cette mesure, aussi, aux voitures individuelles ?

Parce que les grands constructeurs s'y opposent de peur que cela bride leurs ventes, surtout sur les modèles les plus puissants, et donc leurs profits.

Par ici la monnaie

Le total des dividendes distribués en 2004 aux États-Unis atteint 430 milliards de dollars (environ 320 milliards d'euros).

Cela représente bien plus que le budget de l'État français pour 2005. Et encore, les dividendes ne constituent qu'une partie des bénéfices, celle qui est redistribuée aux actionnaires.

Le monde patronal, et c'est tout aussi vrai en France, croule sous les milliards. Pour en faire quoi ? Pour spéculer, surtout pas pour lutter contre le chômage et la misère... dont il est la cause.

Gros patrons, ouvriers flexibles

Le groupe Arcelor, premier producteur d'acier au monde, compte profiter immédiatement des possibilités offertes par Raffarin pour changer les horaires de ses 36 000 salariés en France. Arcelor veut plus de flexibilité, la possibilité de « racheter » les jours de RTT, la possibilité de continuer à faire travailler les ouvriers après l'âge de la retraite.

En décembre, le Premier ministre avait fait passer sa « réforme » des 35 heures en parlant des petites entreprises qui auraient du mal à faire face et qu'il fallait libérer de ce « carcan ». On voit que la première entreprise à se jeter sur l'occasion pour exploiter un peu plus ses ouvriers est une des plus grosses et des plus rentables (860 millions d'euros de profits au premier semestre 2004, en hausse de 140 % !).

Les petits patrons sont la clientèle électorale de Raffarin, les gros patrons sont ses commanditaires.

Le coût du téléphone

France Télécom demande que l'État accepte une augmentation de ses tarifs d'abonnement de 20 % en trois ans. En échange, il promet une légère réduction du prix des communications locales.

Cela pénaliserait surtout ceux qui téléphonent peu, les personnes âgées par exemple, mais qui payent forcément l'abonnement. Si l'État refuse cette hausse, France Télécom menace de ne plus assurer ce qu'on appelle le « service universel » (cabines, tarifs dits sociaux...).

On demande aux travailleurs de sacrifier le lundi de Pentecôte pour les vieux, France Télécom indique que les personnes âgées, il s'en contrefiche.

• Renault

À l'Informatique, les salariés veulent des garanties

Chez Renault, depuis plus d'un an, les employés de la direction de l'Informatique résistent à la « refondation », c'est-à-dire au projet d'externalisation de leur secteur. Si la résistance des employés en a freiné la mise en place, elle n'a pas réussi à l'empêcher.

C'est dans ce cadre que, le 1er décembre, 53 employés et cadres de l'Informatique ont appris qu'ils figurent sur la liste du personnel concerné par le transfert chez Hewlett Packard (HP) de leur activité – le Poste de travail, là où les techniciens installent et configurent les ordinateurs et, pour certains d'entre eux, font de l'aide en ligne. Parmi eux, 41 travaillent au Siège social à Boulogne et 12 sont répartis dans les usines Renault.

Pour les « convaincre » de quitter Renault et de rejoindre HP, la direction ne fait pas dans la dentelle. Elle a mis au point tout un calendrier de rencontres entre le 9 décembre et le 27 janvier avec le repreneur potentiel, et cela que les collègues aient ou non l'intention de quitter Renault. Le directeur de l'Informatique affirme que ces transferts se feront au volontariat. Mais c'est seulement à l'issue d'un long parcours d'entretiens avec HP que des postes de reclassement chez Renault leur seront, en principe, proposés. Et le doute plane sur la nature de ces reclassements : dans quelle fonction, dans quel secteur du groupe ? Le directeur se garde bien de le dire.

En attendant, la pression s'exerce sur eux. Le 9 décembre, ils ont été réunis – encadrés de leurs chefs, qui eux restent chez Renault – dans les locaux de HP à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) pour entendre vanter les mérites du repreneur. Tout le staff de l'Informatique Renault était présent... mais la présence des délégués qui avaient demandé à assister à la séance fut refusée. Voilà ce que la direction appelle agir en toute transparence !

Ensuite, les premiers entretiens individuels avec les ressources humaines de HP ont été menés tambour battant, certains ne durant pas plus de cinq minutes. En effet, la majorité des 53 ne veulent pas aller chez HP. Ils savent que c'est le saut dans l'inconnu, et ils ont purement et simplement dit non.

Une trentaine d'entre eux ont signé une lettre demandant à la direction de Renault de leur proposer dès maintenant des possibilités de reclassement qui leur conviennent. Cette lettre a été remise au directeur le 18 décembre.

Celui-ci ne cesse d'affirmer que tous les transferts se feront « au volontariat » : eh bien, c'est le moment de le prouver ! Les salariés du Poste de travail, qu'ils veuillent rester chez Renault ou qu'ils optent finalement pour HP, ont besoin d'un maximum de garanties. Et pour le moment, ils n'en ont aucune.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

Contre la fermeture de la maternité

En juin 2005 les orientations de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris pour la période 2006-2011 doivent être votées. Elles prévoient plus de deux cents restructurations sur 46 établissements.

À l'hôpital Beaujon, des services vont partir (pneumologie, chirurgie vasculaire) et d'autres renforceront les « pôles » que Beaujon va conserver, dont la chirurgie digestive et la médecine interne, pour un budget estimé à 85 millions d'euros.

Ce qui pose problème, c'est l'avenir de la maternité de Beaujon. Actuellement elle compte 55 lits et réalise environ 2 000 accouchements par an. Elle est considérée comme étant de « niveau 1 », insuffisant, entre autres, parce qu'elle est à l'étroit dans ses locaux, dixit le directeur de Beaujon, et aussi parce que les pédiatres ne sont présents que quelques jours par semaine. Il n'y a par ailleurs pas de garde pédiatrique ni d'activité de néonatalogie, nécessaires en niveau 2.

Le projet actuel vise à déplacer la maternité vers l'hôpital Bichat, situé à Paris, à environ deux kilomètres de Beaujon, l'argument essentiel étant que la maternité de Bichat, dont l'activité est comparable (près de 2 100 accouchements par an) est de niveau 2, c'est-à-dire considérée comme plus sûre.

Le Comité consultatif médical (CCM) de Beaujon a voté majoritairement pour le maintien de la maternité sur place et mis au point le projet d'un nouveau bâtiment où la maternité obtiendrait la qualification 2. Mais il faudrait pour cela une rallonge budgétaire de 15 millions d'euros.

La mobilisation pour sauver la maternité de Beaujon commence. La municipalité PS a appelé à une manifestation devant le siège de l'Assistance Publique, mercredi 12 janvier. Une banderole est tendue devant la mairie, dans les pharmacies on peut voir des affiches représentant une jeune mère, son bébé dans les bras, avec le texte suivant : « *Demain il ne sera peut-être plus possible de naître à Clichy* ». Une pétition circule.

Le sentiment général est qu'il n'est pas logique de fermer la maternité alors que l'unanimité s'est faite à Beaujon pour qu'elle reste, des directeurs aux médecins en passant par les syndicats. La population de Clichy tient à garder une maternité dans la ville, et souvent des femmes qui ne trouvent pas de place à Bichat viennent accoucher à Beaujon. Le projet est pourtant de fermer la maternité de Beaujon et c'est le manque de crédits qui rend aujourd'hui problématique son maintien à Clichy. Ce serait pourtant logique de débloquer des crédits supplémentaires pour une maternité agrandie dans ses locaux et dont l'activité serait améliorée du point de vue médical. Cela passe par la mobilisation du personnel et des usagers, et il faut souhaiter que la manifestation du 12 janvier soit un premier pas.

Correspondant LO

• Peugeot-Citroën Saint-Ouen (Seine- Saint-Denis)

Un accident grave

Un accident grave s'est produit lundi 20 décembre à l'usine Peugeot-Citroën de Saint-Ouen. Un ouvrier de 55 ans a été coincé entre un engin « pousse-wagon » et un butoir de train sur une voie intérieure de l'usine. Il a été hospitalisé. Ses jours ne sont pas en danger, mais c'était de justesse.

Comme l'ouvrier travaillait seul, il a eu « la chance » de pouvoir crier et d'être entendu par deux camarades de travail qui ont dû intervenir avec un « Fenwick » pour déplacer les wagons, tirer le « pousse-wagon » en arrière et dégager le blessé. Le pompier de l'usine a pu donner les premiers soins, puis les pompiers et le SAMU sont intervenus. Le travailleur a été soigné sur place pendant près d'une heure avant de pouvoir être emmené à l'hôpital Bichat pour y être opéré. La police et l'inspecteur du travail appelé par la CGT ont procédé à une enquête.

L'établissement est une usine d'emboutissage qui fournit la plupart des autres usines du groupe en pièces de tôle qui sont ensuite soudées sur les voitures. Lors de la découpe des bandes de tôle, les chutes sont récupérées dans des convoyeurs en sous-sol pour être évacuées par wagons SNCF vers la fonderie de Charleville. La SNCF emporte ainsi tous les jours des wagons pleins et rapporte des vides. La manœuvre des wagons sur les voies intérieures à l'usine est faite par des ouvriers de PCA à l'aide de cet engin « pousse-wagon » qui n'est pas auto-porté et qui est conduit par l'ouvrier qui marche à côté. Lors de son déplacement d'une voie à une autre, cet engin tourne comme un tank : il faut freiner une roue ou l'autre pour tourner dans l'un ou l'autre sens ! Cet engin archaïque et dangereux a été réparé en maintenance sur des points de sécurité plusieurs fois dans l'année. Les syndicats réclamaient son remplacement depuis plusieurs mois.

Un nouveau matériel, plus conforme à ce qu'utilise la SNCF, devait arriver fin janvier 2005, mais entre-temps... l'ancien était toujours utilisé. Il aurait pu être remplacé plus tôt, puisqu'en deux jours, après l'accident, la direction a trouvé à louer un locotracteur plus conforme pour la sécurité : la police ayant interdit l'utilisation de l'engin en cause, il fallait bien que l'usine tourne quand même, car si les chutes de tôle ne peuvent pas être évacuées, les presses s'arrêtent...

Toutes les conditions étaient réunies pour l'accident : la manœuvre se faisait par un ouvrier seul, alors qu'elle se faisait à deux il y a quelques années. L'emplacement de travail était tellement réduit que la manœuvre se faisait juste en bout de voie, entre l'arrière du wagon et le butoir. Et les mouvements de l'engin étaient si brusques que cela a suffi pour que l'ouvrier soit coincé.

Tous les ouvriers ont été choqués de l'accident et des conditions dans lesquelles il s'est produit. Ceux qui connaissent bien le secteur disaient : « *C'est deux personnes qu'il faut à ce poste.* » La direction a essayé de minimiser la gravité de l'accident, tentant même sans succès, et par méconnaissance du travail, de demander si « *les consignes de sécurité avaient été respectées* ».

Depuis, le CHSCT (Comité d'hygiène et de sécurité-conditions de travail) a imposé deux personnes pour la manœuvre, et un engin plus conforme va être utilisé. Si la direction avait tenu compte à temps des demandes des ouvriers, nous n'aurions pas un camarade de travail à l'hôpital.

Correspondant LO

Mettre à profit les journées d'action successives

Un certain nombre de journées d'action ont été programmées en ce mois de janvier : le 18, les fédérations de La Poste CGT, Sud et FO appellent à une journée d'action « *contre la loi de dérégulation postale et pour les revendications* » le jour où l'examen de celle-ci commence à l'Assemblée nationale ; le 19, ce sont les cheminots qui sont appelés à faire grève contre le budget 2005 de la SNCF, qui prévoit près de 4 000 suppressions d'emplois ; et puis le 20 janvier c'est une journée d'action de la fonction publique qui est programmée pour protester contre les propositions salariales faites par le ministre. Cela concerne la fonction publique d'État, de même que les fonctions publiques hospitalière et territoriale.

Les appels à l'action ont beau être diversifiés, les journées d'action elles-mêmes éparpillées, les postiers, les cheminots, les hospitaliers, les enseignants sont touchés par les suppressions de postes, qui sont massives dans tous les secteurs, les conditions de travail qui se dégradent, les salaires qui n'augmentent pas. C'est la politique d'économies pratiquée par le gouvernement au détriment des services publics, de tous les services publics, qui fait que, par-delà les spécificités de chaque branche, les problèmes auxquels les travailleurs sont confrontés sont fondamentalement les mêmes. Alors pourquoi vouloir disperser les protestations ?

Certes, il ne suffira pas d'une journée d'action commune pour que tous les travailleurs se rassemblent, reprennent confiance et engagent la lutte pour peser sur la politique patronale et gouvernementale. Tous les militants savent bien que les grèves ne se déclenchent pas en appuyant sur un bouton et connaissent les difficultés qu'on rencontre pour redonner confiance autour de soi et faire partager l'envie de manifester son mécontentement. Il ne suffit pas d'un appel à agir tous le même jour pour qu'il soit suivi de... tous. Mais les organisations syndicales pourraient au moins indiquer la voie à suivre et affirmer que c'est tous ensemble qu'on pourra inverser le rapport de forces et mettre un coup d'arrêt aux attaques gouvernementales et patronales. Une journée commune serait l'occasion de l'expliquer largement et de redonner davantage confiance à tous ceux qui se retrouveraient ainsi ensemble, plus nombreux et plus conscients de la force qu'ils représentent.

Il ne se passe pas de semaine sans que de nouvelles mesures soient décidées ou entrent en application, qui rendent la vie du plus grand nombre de plus en plus difficile : c'est la succession des plans de suppressions d'emplois, qui se traduisent par des licenciements, des mutations, des déclassements ; des conditions de travail empirées pour les plus chanceux, le chômage et la misère pour les autres. Ce sont toutes les mesures qui rendent le travail de plus en plus précaire et qui amputent le pouvoir d'achat des travailleurs, les appauvrissent et transforment même carrément un nombre croissant de salariés en « travailleurs pauvres » : augmentation des prix et des taxes, du gaz, du timbre-poste, des transports, des impôts locaux et de la CSG, augmentation du forfait hospitalier, des prix des consultations et des actes médicaux, augmentation du tarif des mutuelles... Au fil des semaines se multiplient les raisons de réagir pour dire au moins que nous ne sommes pas consentants !

Les arrière-pensées et les calculs des directions syndicales se traduisent pas des journées d'action séparées sur des mots d'ordre différents. Au lieu de créer l'élan nécessaire, cela suscite à juste titre la méfiance. Mais la meilleure façon de déjouer ces calculs et d'y répondre serait de les prendre au mot, de profiter des journées programmées pour faire entendre le mécontentement des travailleurs. Si les journées d'action proposées sont des succès, ce sera un encouragement pour tous, à la fois ceux qui y participeront et ceux qui ont perdu confiance. Ce sera l'occasion de montrer que les travailleurs ne sont pas dupes des mensonges qu'on leur sert pour leur faire accepter les sacrifices.

Faire de ces journées des succès serait aussi une façon d'enlever tout prétexte à l'attentisme des directions syndicales. Ce serait poser des jalons pour les luttes futures qu'il faudra bien mener pour faire ravaler au patronat et au gouvernement leur morgue et leur cynisme et leur faire remballer leurs mauvais coups.

Dominique CHABLIS

« Tous ensemble ! » disait-on en novembre-décembre 1995. Apparemment, les directions syndicales l'ont oublié !

LO

• La Poste

Des suppressions d'emplois par milliers

Si les fédérations syndicales de La Poste ont tenu à faire coïncider leur appel à une journée de grève avec le débat à l'Assemblée nationale sur la loi postale, qui va confirmer toutes les orientations engagées depuis longtemps par les gouvernements successifs dans ce secteur, le problème le plus criant dont ont à pâtir les quelque trois cent mille employés de ce service est celui des suppressions d'emplois qui ont lieu partout en permanence.

Que ce soit dans les bureaux de poste, les centres de tri, dans les services financiers et les chèques postaux, que ce soit dans les filiales diverses et variées, partout ce sont les réorganisations permanentes sous les prétextes les plus divers, mais qui ont toutes un seul objectif : réduire toujours plus les effectifs, afin de diminuer la masse salariale. Il s'agit de rendre l'entreprise plus rentable afin d'en offrir demain les parties les plus intéressantes à de futurs actionnaires privés.

Cette politique de réduction d'effectifs, c'est l'ensemble du personnel qui la paie au prix fort, les contractuels, qui représentent une part toujours plus grande des effectifs, comme le personnel statutaire. Pour les contractuels, les CDD d'abord, mais pas seulement eux, cela veut parfois dire le licenciement direct et rapide pour aller pointer à l'ANPE. Pour les autres cela peut aller jusqu'à des mutations plus ou moins forcées, qui remettent en cause leurs conditions de vie, et pour tous une aggravation des conditions de travail.

Voilà contre quoi pourrait se rassembler au coude à coude l'ensemble du personnel, au-delà des catégories, des fausses divisions que l'on tente d'introduire entre tous. C'est en manifestant leur unité que l'ensemble des employés de La Poste pourraient prendre conscience de la force qu'ils représentent. Si la journée du 18 janvier peut servir à quelque chose, ce serait bien à avancer dans cette direction.

P.S.

• SNCF

Haut niveau de mécontentement

Dans une déclaration commune, les quatre fédérations CGT, FO, UNSA, FGAAC « *appellent les cheminots à faire du 19 janvier 2005 une journée de grève de haut niveau* (...) *pour le développement du service public, des emplois en nombre suffisant, une autre politique salariale, l'amélioration des conditions de travail* ». Cette grève, le jour où se tient le conseil d'administration de la SNCF devant adopter le budget 2005, devrait être le prélude selon la CGT d'« *un grand rendez-vous interprofessionnel dans les premiers jours de février* ». Il dépend des cheminots que cela ne reste pas des mots.

Au moment où la direction SNCF annonce pour l'année 2005 le retour des bénéfices en même temps qu'environ 4 000 nouvelles suppressions de postes, il serait en effet plus que nécessaire de montrer par la mobilisation la plus large possible ce que les travailleurs pensent de sa politique. Parmi les cheminots, les discussions portent sur l'aberration qu'il y a à ne pas proposer une journée de grève tous ensemble, toutes catégories de travailleurs confondues, ce qui ne concourt pas à donner de l'élan à cette initiative. Mais les discussions portent tout autant sur la situation qui se dégrade à la SNCF. Cela concerne les suppressions de postes – en particulier parmi les agents commerciaux, qui devraient perdre quelque 2 200 postes cette année – ainsi que les salaires, les menaces de remise en cause des retraites, la discipline qui un peu partout subit un tour de vis sévère de la part de l'encadrement. Dans certains secteurs, les refus de demandes de congé au moment des fêtes de fin d'année n'ont pas arrangé les choses.

À l'approche du 19 janvier, l'accumulation du mécontentement pourrait bien contribuer à la mobilisation des cheminots. En tout cas c'est souhaitable pour préparer les futures étapes.

Correspondant LO

• La Poste
Tri Jean-Jacques-Bosc
Bordeaux-Bègles

Les travailleurs se font respecter

Au centre de tri postal de Bordeaux, dans la nuit du 27 au 28 décembre, 44 travailleurs ont été mis en grève... par le RLP, le responsable de la production.

Nous savions déjà qu'au moins un collègue s'était vu refuser de pouvoir prendre ses congés en janvier. Et vers minuit, nous avons appris qu'un autre, qui pensait pouvoir partir en congés le 29, venait d'être informé, deux jours avant, qu'il ne pouvait finalement pas partir.

Rassemblés à une heure du matin à une soixantaine sur les 80 de l'équipe, nous avons demandé des explications. Le RLP a refusé toute discussion, prétextant que l'assemblée générale était « *illégale* ». Il a demandé au personnel de reprendre le travail dans les cinq minutes sous peine d'être considéré gréviste. Cloués sur place par un tel mépris, nous n'avons pas repris le travail et l'avons massivement suivi dans son bureau, où il s'est entendu dire ses quatre vérités jusqu'à deux heures du matin. Nous lui avons dit que les congés sont un droit et qu'on n'a pas à lui dire merci ou à supplier pour les avoir.

Son attitude hautaine et méprisante a déclenché la colère chez les grévistes et la production a été largement bloquée le reste de la nuit... Le centre a été occupé jusqu'à 4 h 30 et une partie du courrier entrant a été dévié sur un autre centre de tri.

Dans l'assemblée générale du lendemain, nous avons dénoncé une note de service que nous n'aurions pas dû connaître et qui planifiait entre autres la limitation de nos congés pour janvier. Un peu avant, le dirigeant de l'équipe avait annoncé à un des collègues aux congés refusés que, finalement, il pouvait partir. Le surlendemain, l'assemblée générale a duré 25 minutes, le RLP jetant l'éponge en disant « *Faites ce que vous voulez, j'en ai marre, je suis fatigué.* » Comme quoi, les limites dépendent du rapport de force...

Ces congés refusés sont la conséquence des suppressions successives d'emplois qui font que nous ne sommes plus assez nombreux pour faire le travail. À cela s'ajoute le mépris affiché : la direction a aussi prétendu que nous étions des « immatures »... largement de quoi faire mûrir notre réaction !

Correspondant LO

• Centre de tri de Sassenage
(Banlieue de Grenoble)

La coupe est pleine !

Depuis le 1er novembre 2004, le centre de tri de Grenoble a déménagé dans la banlieue, à Sassenage. Depuis, les raisons de mécontentement se sont accumulées. Les syndicats CGT, SUD, FO, CFDT déposent à tour de rôle des préavis de grève une ou deux journées par semaine. Ceux-ci sont relativement bien suivis, surtout en nuit, là où les travailleurs sont les plus nombreux et les plus combatifs.

Chaque salarié fait ainsi une journée de grève par semaine, celle de son choix. Des assemblées générales ont lieu une à deux fois par semaine, réunissant tout le personnel de nuit. Celles réunissant les travailleurs de jour sont moins régulières et avec moins de monde.

Les travailleurs luttent tout d'abord contre les effectifs réduits et la précarité qui s'introduit. En effet, 390 salariés travaillent actuellement au centre : 60 emplois ont été supprimés lors du transfert, sous la forme de retraités non remplacés ou de mutations. Phénomène nouveau, une quinzaine d'intérimaires, aux contrats reconductibles de courte durée, font leur apparition épisodiquement.

Ensuite, tous les travailleurs du nouveau centre font un horaire d'une demi-heure de plus. Ils exigent le retour aux anciens horaires.

À cela s'ajoutent les incidents techniques sur les nouvelles machines, qui se multiplient, alors que la direction avait expliqué que celles-ci seraient plus performantes. Les deux trieuses grand format ne parviennent pas, à plein rendement, à faire le seul travail qu'effectuait la trieuse à objets plats de l'ancien centre de tri. Et la NEC (machine qui met les enveloppes dans le bon sens, les oblitère et partage le courrier selon la couleur des timbres et du format) nécessite seize travailleurs au lieu de sept auparavant !

Si l'on ajoute le problème d'une porte de quai qui n'est pas réparée depuis début décembre, tout cela se solde par des conditions de travail plus difficiles, et un retard de courrier qui s'accumule, alors que le centre de tri a moins de tâches qu'auparavant puisqu'il n'assure plus le tri des paquets ainsi que, provisoirement, celui du TG1 (lettres du département en partance pour le reste du territoire).

Ces nouvelles machines génèrent beaucoup de poussières en plus de celles du ciment du sol qui n'a pas été peint. Et quand, par endroit, il l'a été, les poussières sont volatiles et bleues, de la couleur de la peinture. Ce qui explique que les travailleurs se mouchent bleu depuis le déménagement... Des analyses sont en cours pour connaître les conséquences sur la santé des salariés. La direction a fait nettoyer la peinture à grands coups d'autolaveuses, mais s'il y a moins de poussières bleues aujourd'hui, les poussières de papier générées par les trieuses perdurent.

Cerise sur le gâteau, les nouveaux locaux ont une toilette sur deux inutilisable par suite de ruptures de canalisations dues à des malfaçons. Enfin le nouveau directeur n'a rien trouvé de mieux que de changer le classement des casiers du tri manuel. Le mécontentement est donc important sur les conditions de travail très dégradées. Les travailleurs exigent aussi une prime de délocalisation plus conséquente que les 600 euros proposés par la direction. En effet, à Rouen, le montant de la prime de délocalisation s'est monté à 1 500 euros !

La direction reste pour le moment sourde et a seulement proposé récemment une prime de 300 euros pour la fin 2005, assortie de conditions de paix sociale ! Les travailleurs n'étant pas d'accord, les syndicats ont refusé cet accord de dupes. Le directeur adjoint s'est récemment invité « en mission commandée » à deux assemblées générales de nuit de suite. Fonçant tour à tour sur les salariés, leur parlant en hurlant « à deux doigts des moustaches », il espérait sans doute provoquer un geste d'énervement... Peine perdue : pour les travailleurs, il n'est pas question de renoncer et le moral reste bon en ce début d'année.

Correspondant local

• SNCF Ateliers de Quatre-Mares
Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

Et la prime ?

Lundi 3 janvier, à l'atelier SNCF de Quatre-Mares, près de Rouen, le premier jour de travail de l'année a bien commencé. Dès l'embauche, plusieurs dizaines de cheminots des ateliers se sont rassemblés à l'atelier des forges. Ils ont été rejoints peu de temps après par d'autres équipes, qui réclament, entre autres, une prime de pénibilité.

La revendication remonte à plusieurs mois et ces travailleurs avaient fini par obtenir une petite prime, mais de façon inégale entre eux et seulement valable jusqu'au 31 décembre. Les cheminots concernés avaient prévenu la direction que si rien n'était annoncé au 2 janvier, ils mettraient bas les marteaux. La direction n'a pas cru à l'ultimatum et a tout fait pour enterrer l'affaire. Elle disait que ce genre de prime n'existait pas pour les cheminots du matériel, que c'était réservé à ceux qui réparaient les toilettes des wagons, etc. Sauf que, ces derniers mois, de nombreux cheminots sont partis en déplacement dans d'autres ateliers du réseau et ils se sont renseignés... Eh bien si, cela existe ailleurs ! Et même deux cheminots des ateliers de Rennes, eux aussi en déplacement à Quatre-Mares, nous ont même montré leur fiche de paie avec une prime de salissure ! Tiens donc, on nous aurait menti...

Le directeur de Quatre-Mares n'étant pas présent, c'est son sous-fifre qui le remplaça pour s'expliquer devant les cheminots. Il eut beau nous parler des prochains « audits » qui auront lieu en début d'année ou du risque de perdre des travaux, il n'a convaincu personne.

Le pompon a été quand les chefs sont venus nous distribuer *Les Infos*, le journal de propagande de la direction. Il y avait à l'intérieur l'interview d'un apprenti de Villeneuve-Saint-Georges qui déclarait : « *Moi, j'ai toujours aimé les grosses machines. Là, on change des moteurs ou des roues. C'est très physique et salissant (d'ailleurs, on a une prime pour ça)...* » Pour une fois on a été intéressés par la presse patronale !

• Crédit Lyonnais

Les profits explosent, nos salaires sont à la traîne

Les banquiers français pavoisent et vont faire la fête. En 2003, ils avaient engrangé près de 18 milliards d'euros de bénéfices. Mais en 2004 ces records seront battus si on en juge par les résultats annoncés pour le premier semestre : pour le Crédit Agricole-Crédit Lyonnais près d'un milliard d'euros de profits (+ 73 % par rapport à 2003), pour la Société Générale 1,5 milliard d'euros (+ 32 %), la BNP-Paribas emportant la palme avec 2,6 milliards d'euros de bénéfices (+ 40 %) !

Bref, tout va très bien pour les banquiers français, qui envisagent de nouvelles opérations de rachat ou de fusion à l'échelle européenne. Et le secteur bancaire est si florissant que, d'après une enquête de la Banque de France, un scénario-catastrophe, à savoir deux ans de croissance nulle en France, n'écornerait leurs bénéfices que de 38 % au maximum par rapport à ceux de 2003. Et si la Bourse chutait de 30 %, ces bénéfices ne diminueraient que de 21 %.

Au Crédit Lyonnais, nos salaires stagnent. En 2001 et 2002 nous avons eu une augmentation générale de 0,5 % et en 2003 elle variait entre 1 et 2 %, selon la classification, uniquement pour les techniciens. Sinon, la direction se contente de verser des primes, plutôt des primettes de quelques centaines d'euros, 500 euros en 2004. La baisse de notre pouvoir d'achat est bien réelle et la direction doit l'admettre puisque la GSI (garantie salariale individuelle), qui s'applique à ceux dont le salaire a augmenté de moins de 3 % en cinq ans, a concerné 1 000 personnes en 2003 et 1 400 en 2004. Pendant ce temps les dix plus hauts salariés du Crédit Lyonnais se sont généreusement octroyé des augmentations considérables : + 26 % en 2003 et + 37,77 % en 2004. On n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Pour 2005, la direction du Crédit Lyonnais entend continuer à empocher les bénéfices et à nous serrer la ceinture puisqu'elle propose pour les techniciens une prime de 250 euros et une augmentation de 0,7 à 1 %, avec un minimum de 200 euros annuels : cette augmentation correspondrait à moins de 12 euros net par mois ! Pour les cadres qui touchent moins de 35 000 euros par an, soit environ un sur trois, elle propose une prime de 450 euros. Quant aux augmentations individuelles, à la tête du client, la direction prétend que leur montant représenterait le double des augmentations collectives... méthode habituelle pour nous diviser.

Ce que propose la direction ne fait pas le compte. Même si on prend les chiffres officiels de l'inflation, en cinq ans les prix ont augmenté de 10,3 %... et nous sommes bien placés pour savoir que penser de ces chiffres officiels truqués. Ce n'est pas une prime de 250 euros une fois qui va compenser la baisse de notre pouvoir d'achat. Il nous faut une véritable augmentation de salaire conséquente et pour tous.

LO

Une agence, à Paris.

• Nos lecteurs écrivent

Des frais bancaires... pour une saisie qui n'a pas eu lieu !

Je vous écris pour raconter ce qui m'arrive et que je trouve révoltant. Je suis au chômage depuis des années, je touche maintenant l'Allocation Spécifique de Solidarité de 420 euros par mois.

J'ai 2 408 euros de dettes. Un huissier a tenté une saisie sur mon compte en banque. Il n'a rien pu saisir, je n'ai pas cette somme. De plus l'ASS est insaisissable.

Il n'empêche que ma banque, le Crédit Lyonnais, m'a prélevé 99 euros de frais bancaires pour cette saisie. C'est qu'ils ont travaillé, à ce qu'ils m'ont répondu pour toute justification.

Je vais entamer des démarches pour contester ce prélèvement, mais il faut en passer par un autre huissier et cela coûte encore environ 80 euros.

Non seulement je n'ai pas grand-chose pour vivre, mais il se trouve des vautours sans scrupules pour m'en prendre encore.

F. (Les Ulis – Essonne)

• Éthers de glycol

Le parcours du combattant des victimes

Lundi 3 janvier, Claire Naud, une ouvrière exposée à des encres et des solvants toxiques pendant sa grossesse, mettait en cause devant le tribunal de grande instance de Paris son ancien employeur, la Société Sérigraphie Aquitaine Flocage (SAF), pour ne pas avoir pris toutes les précautions de protection nécessaires et être civilement responsable du très lourd handicap dont souffre sa fille, aujourd'hui âgée de 12 ans. L'avocate de l'entreprise accusée a bien entendu nié la responsabilité de la SAF.

Plusieurs salariés exposés dans leurs entreprises à des produits semblables, dont la toxicité est due à la présence d'éthers de glycol, ont de même attaqué leur employeur. En 2002, Thierry Garofalo portait plainte contre IBM, où il avait travaillé entre 1988 et 1993 avant de se retrouver en invalidité, atteint de multiples troubles de la santé et de stérilité pour avoir manipulé des produits d'entretien qui contenaient des éthers de glycol. Le procès est toujours en cours. Mina Lamrani, mère d'un enfant atteint d'atrophie du visage, qui a manipulé ces substances nocives pendant sa grossesse a, elle aussi, décidé de se battre pour que soit reconnue la responsabilité de son employeur. Membre de l'Association des victimes des éthers de glycol (Aveg), elle a porté plainte en 2001. Son association a répertorié 80 dossiers de victimes.

Beaucoup parmi elles ont souvent appris au hasard de leurs lectures le danger de ces éthers de glycol, inventés dans les années 1930, et très utilisés depuis les années 1960, dans des produits tels que les peintures, les encres, les vernis, les produits d'entretien, mais aussi les cosmétiques et les médicaments. La première étude montrant leurs effets nocifs fut faite en... 1971 ! Onze ans plus tard, en 1982, l'État de Californie publia un premier avis d'alerte. Mais la classification des éthers de glycol comme produits dangereux ne commença qu'en 1993. Seuls deux éthers de glycol étaient alors étiquetés par l'Union européenne « R61 », c'est-à-dire présentant des « *risques d'effets néfastes pendant la grossesse* ». Il fallut attendre l'année 1997 pour que quatre éthers de glycol soient interdits, mais l'interdiction ne concernait que la composition des produits ménagers grand public. Au total, aujourd'hui, neuf de ces poisons sont classés toxiques et sont interdits dans les produits de consommation, les médicaments et cosmétiques. Mais aucune interdiction ne frappe les produits industriels dans la composition desquels entrent pourtant les mêmes éthers de glycol. Pour les travailleurs qui manipulent ces produits, des circulaires énoncent simplement les risques, et des recommandations sont faites aux industriels pour réduire leur utilisation. On sait le peu d'impact de tels « conseils » sur des patrons très peu soucieux de la santé de leurs salariés.

Cette lenteur criminelle pour l'interdiction des éthers de glycol a été dénoncée à plusieurs reprises par des scientifiques, comme André Cicolella, chercheur à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, et membre du collectif « Éthers de glycol ». Il a lui-même, durant ses recherches, mis en évidence chez des animaux comme le rat, la souris ou le singe des relations entre une exposition à ces produits et les malformations chez leurs petits. « *L'homme réagit de la même façon,* dit-il. *Des milliers de personnes ont été exposées. À une époque, dans le dossier de l'amiante, on nous disait : "Où sont les victimes ?" Aujourd'hui, on les voit ces victimes.* »

Comme dans le cas de l'amiante, les victimes qui se battent pour que soit reconnue la responsabilité des patrons et pour que ces produits soient complètement interdits se heurtent à un mur, mais un mur dans lequel celles-ci ont tout de même fait une brèche.

Aline RETESSE

Échos des entreprises

Ça continue

Aux Presses, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 décembre, à la ligne 31, des boulons sont tombés du pont, d'une hauteur de dix mètres. Il n'y avait personne en-dessous. Ce serait l'usure des galets au niveau des rails qui serait à l'origine de l'incident.

La direction est intarissable sur la sécurité mais lorsqu'il s'agit d'entretenir les installations dangereuses, c'est une autre histoire.

Faire des économies ou être laxiste, quand il s'agit d'entretien, c'est criminel.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Renault-Flins

Nos vœux pour 2005

Après avoir quitté Renault, le PDG Schweitzer aura de la promotion. Il va être bombardé à la tête de l'institution patronale internationale.

Il a rayé une usine de la carte, supprimé des milliers d'emplois, aggravé partout les conditions de travail... Voilà, entre autres, ce qui lui vaut la récompense de ses pairs.

Pour nous, travailleurs, il y a bien des comptes à régler : ici bien sûr, mais aussi à l'échelle mondiale !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Renault Siège - Billancourt

Les empoisonneurs et leurs complices

Le gouvernement vient de décider de ne pas classer « amiante » les sites de RVI et Irisbus. C'est révoltant car nous avons été exposés pendant des années à la poussière d'amiante dans certains ateliers. Par ailleurs, il y a de plus en plus de cancers qui se déclarent parmi les anciens.

Les patrons nous ont empoisonnés et le gouvernement refuse de le reconnaître.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - RVI Vénissieux

L'affaire Mattei

On voit beaucoup sur les écrans Monsieur Mattei, ancien ministre de la Santé, en ce moment.

Après avoir été viré pour mauvaise gestion de la canicule, il réapparaît déguisé en président de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge est vraiment un organisme charitable !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Hôpital Saint-Antoine - Paris

Quand cheminots et voyageurs s'entendent

Samedi 1er janvier, à Perrache, le Corail Lyon- Nantes de 15 h était tellement bondé que le contrôleur a refusé de donner le départ. Et les voyageurs étaient d'accord avec lui.

Pourtant, avec l'informatique, la SNCF savait combien de billets étaient vendus. Alors pourquoi seulement cinq voitures pour ce train ?

On dirait que cela ne gêne pas la direction de la SNCF que les voyageurs soient entassés comme des sardines.

Mais là, cheminots et voyageurs étaient ensemble pour ne pas se laisser rouler.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - SNCF Ateliers d'Oullins

Gare à l'hypothermie

Dans les ateliers, les hangars et les bureaux, à la DM, comme tous les ans, en période hivernale, on a toujours aussi froid.

Par exemple, à WA, dans l'atelier moteurs, le thermomètre a du mal à dépasser les 13 degrés. Quant aux bureaux, ils ressemblent à des frigos le lundi matin, car, bien sûr, le chauffage est coupé le week-end pour des raisons d'économies.

Nous, on a une solution : c'est de garder les mains dans les poches... bien au chaud !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Air France - Roissy

Il n'y a que la vérité qui blesse

« Il y a une propension bien française à considérer que le profit n'est pas légitime pour l'entreprise ». « Vous gagnez de l'argent, c'est donc que vous en prenez trop ! ». « Quelle tristesse de voir ressurgir des discours aussi simplistes et démagogiques ».

Ces quelques perles sont tirées d'un discours d'un ponte de la fédération nationale du Crédit Agricole, l'organe qui fédère les caisses régionales.

Si dire que les banquiers se sucrent éhontèment sur le dos du personnel et des petits clients, c'est du « simplisme », alors vive le simplisme ! En effet, ce n'est que la vérité pure et... simple.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Crédit Lyonnais Siège - Paris

Les négriers des temps modernes

Lors du dernier Comité de groupe européen, un directeur a regretté que l'on ne puisse pas faire à Alcatel ce qui se pratique à Huaweï, une entreprise chinoise. Là-bas, pour une même étude, trois équipes sont mises en concurrence. Celle qui présente le meilleur projet est gardée, les deux autres sont licenciées.

Il n'y a décidément pas de limite au cynisme patronal.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Alcatel Vélizy

Et puis quoi encore !

La directrice du personnel voudrait qu'on remercie les actionnaires, la famille Durand, de dépenser 130 millions d'euros pour financer les pré-retraites.

Elle ne manque pas de culot, car c'est notre travail qui a fait la fortune des patrons. Les actionnaires nous font les poches, nous exploitent, nous licencient et nous imposent des pré-retraites au rabais, pour que demain ils réalisent plus de profits avec moins de personnel.

Alors, ce n'est pas merci qu'on leur dit, mais surtout M... !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Arc International ex-Verreries-Cristallerie d'Arques

Et quoi d'autre ?

Aux Aérosols, sous prétexte, de « maintien du label qualité », le chef aurait décidé que *« lorsqu'on aurait un moment de libre »*, il faudrait filer un coup de main à d'autres collègues, et mieux, qu'on fasse le travail des absents, car *« il ne faut pas laisser les mouches voler »*.

Et d'une, c'est plus l'époque des mouches ; et de deux, on est déjà au maximum.

Alors, s'il est si malin, qu'il prenne la place de l'un d'entre nous, et qu'il nous montre comment faire.

Après, on avisera !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Le Joint Français - Saint-Brieuc

Débauche de sigles

Pour mettre en place les O.R., les E.M. se creusent la tête. Elles multiplient les G.T. pour organiser les U.P. À celà s'ajoutent les B.I.P. ou encore le projet S.M.E.

Mais ce n'est pas tout : à la fabrication, le 5 S. et le T.M.E. vont donner du P.E.P.S. à l'atelier.

Aucun doute, tout cela va faire avancer le S.C.H.M.I.L.B.L.I.C.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - Michelin SODG - Clermont-Ferrand

Chacun ses goûts

Dans au moins un secteur, au cours d'une réunion, un responsable s'est permis de dire aux compagnons présents : *« Si vous êtes malades, soignez-vous mais venez quand même travailler. Vous êtes mieux à l'usine qu'à la maison »*.

Ca ne doit pas être sympa chez lui ! Parce que nous, on préfère ça au bruit des machines et aux grimaces de certains responsables.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* - ACI Villeurbanne

• Saint-Chamond (Loire)

Des locataires de HLM se rebiffent

Une semaine avant Noël, les locataires de la cité HLM Croix Berthaud, à Saint-Chamond (Loire), prenaient connaissance, sur un panneau de permis de construire accroché à un arbre, sur lequel était collée une photocopie presque illisible, d'un projet d'installation sur un des immeubles de la cité d'une antenne pour la téléphonie mobile. Tout de suite, choqués par le procédé, ils n'allaient pas se laisser traiter comme des gens dont on ne demande pas l'avis. Ce sentiment se concrétisa rapidement, un petit groupe de locataires contactait une association de défense des locataires HLM. Mais son représentant ne voyait pas que faire.

Ce petit groupe appela directement à une réunion de la cité, le jeudi 23 décembre, où 80 personnes se retrouvèrent, remontées contre cette tentative de l'OPAC de leur imposer une antenne sans leur demander leur avis. Ils virent arriver un adjoint du maire de Saint-Chamond, par ailleurs vice-président de l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction)... et cadre à France Télécom. Celui-ci tombait bien : il eut le loisir d'entendre en direct les griefs des locataires présents. Certains étaient contre l'installation de l'antenne par crainte d'éventuelles conséquences sur leur santé, d'autres se disaient mécontents de n'avoir pas été consultés et exprimaient le sentiment d'avoir été pris pour des imbéciles. Il faut dire que tous les locataires de cette cité ont encore en travers de la gorge les hausses très importantes de leurs loyers qui ont suivi une réhabilitation, il y a quelques années. Les explications embarrassées de l'adjoint ne convainquirent pas : il eut le culot de se présenter comme « un salarié de base ». Certains lui demandèrent d'installer l'antenne sur sa villa, puisqu'elle est proche de la cité. Un des participants lui lança même : *« De toutes façons, on ne vous croit pas. On nous a fait le coup de l'amiante, le coup de la vache folle, cela suffit »*.

Finalement, devant cette contestation générale, l'adjoint annonça un gel des installations. En fait, le lendemain fut annoncée l'annulation pure et simple des projets d'installation de telles antennes, non seulement à Croix Berthaud, mais aussi à Fonsala, le quartier HLM le plus important de la ville.

Les locataires sont contents de leur victoire. On ne sait pas quel danger réel comportent ces installations pour la santé de la population, mais il est choquant qu'on tente de les imposer aux habitants, sans s'en être vraiment assuré, et sans leur demander leur avis. Et on comprend en tout cas qu'ils ne fassent aucune confiance, ni aux autorités ni aux sociétés installatrices. Les locataires de la cité ont décidé de rester vigilants et se sont rendus à la mairie pour vérifier que la mairie avait bien annulé le permis de construire déposé par Orange.

Correspondant local

L'aide... moins urgente qu'une guerre contre l'Irak ?

Pour venir en aide aux cinq millions de personnes réfugiées et la plupart du temps sans abri en Asie à la suite des raz de marée, l'aide publique promise par les États se montait début janvier à un peu plus de deux milliards de dollars, somme dont le secrétaire général des Nations unies s'inquiéte de la concrétisation effective.

Kofi Annan s'apprête donc à se rendre à Genève le 11 janvier, à l'occasion d'une conférence organisée par l'ONU et réunissant les principaux pays bailleurs de fonds. Outre l'idée de leur faire préciser les modalités de versement des aides promises, il a l'intention de lancer un appel de fonds beaucoup plus important car, selon lui, la reconstruction va « *demander des milliards de dollars* » et prendre « *de cinq à dix ans* ».

Il est vrai que le montant total de l'aide publique annoncée par l'ensemble des États est dérisoire comparée par exemple aux dépenses engagées jusqu'à présent par les seuls États-Unis dans la guerre contre l'Irak : 225 milliards de dollars d'armement ultra-sophistiqué, d'équipements, de logistique dépensés depuis mars 2003 dans le but d'imposer leur suprématie dans cette partie du monde. En ce qui concerne la France, Jacques Chirac s'est positionné en demandant au gouvernement français de poursuivre un « *effort maximum* » et a annoncé que l'aide officielle du pays dépassait 48 millions d'euros, guère plus que l'ensemble des dons parvenus aux organisations humanitaires. Mais... il convenait d'y ajouter le coût de l'envoi du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* !

Quant à George W. Bush, il a annoncé, une semaine après le séisme, que les États-Unis allaient prendre la tête d'une coalition internationale regroupant au départ, outre son propre pays, le Japon, l'Australie et l'Inde, saisissant l'occasion de ne pas laisser à l'ONU le monopole politique de l'organisation des secours. Épinglé pour sa « pingrerie » dans deux grands journaux américains, le président a désigné son père, George Bush, et son prédécesseur démocrate, Bill Clinton, pour s'occuper de la récolte de fonds privés pour l'Asie. Envoyés en Thaïlande, le 4 janvier, le secrétaire d'État Colin Powell et le propre frère du président, le gouverneur de l'État de Floride, ont annoncé que l'aide américaine a atteint à présent 350 millions de dollars, soit à peine plus de 0,03 millième du PIB de la grande puissance.

Mais plus que de ces deux politiciens, c'est, au-delà des sommes nécessaires, de moyens techniques gigantesques que les pays dévastés ont besoin. Des régions entières, pas toujours côtières, sont totalement dévastées : plus de villages, plus de routes, plus de ponts, plus d'installations portuaires, mêmes rudimentaires. A fortiori, il n'y a plus d'aéroports et l'atterrissage de fortune improvisé au nord de Sumatra, à Banda Aceh, a dû être momentanément abandonné à la suite d'un accident. Parfois, c'est la terre qui a disparu, envahie par l'eau, ainsi que le montrent certains clichés aériens des îles indiennes de faible altitude Adaman et Nicobar. En raison des pluies, des routes inondées, des ponts détruits, aucune aide ne peut parvenir au Sri Lanka, où 30 000 personnes ont péri et 850 000 se trouvent toujours sans abri. Rien ne parvient, en dehors des maigres colis largués par les hélicoptères qui parviennent à joindre des réfugiés, donnant parfois naissance à de pathétiques affrontements. En Indonésie, en particulier à Sumatra, proche du séisme initial, plus d'un million de personnes dépendent à présent de l'aide extérieure pour survivre.

Les armées des États modernes ont tous les moyens techniques et matériels pour surmonter les obstacles afin de tenter de sauver ces femmes et ces hommes. Or, le premier groupe de quarante-deux marines américains n'a atteint le Sri Lanka que neuf jours après le séisme. Un porte-avions américain est maintenant parvenu sur les côtes de Sumatra, et de là commence à faire parvenir de l'aide. Au total plusieurs milliers de « marines » sont maintenant sur place alors que le porte-avions français *Jeanne-d'Arc*, parti de Djibouti, a encore besoin de plusieurs jours pour arriver. Mais face aux besoins, cela reste encore dérisoire. Il manque d'avions de transport et d'hélicoptères, bien sûr, mais aussi de péniches de débarquement pour délivrer les milliers de tonnes de matériels, de camions, de pelleteuses, d'hôpitaux de campagne, de médicaments, de vivres, de pompes électriques et de générateurs. L'urgence est là : ports emportés et ponts détruits, il faut pourtant que les dizaines de milliers de gens dénutris, assoiffés et menacés par les épidémies puissent être joints et recevoir les soins, la nourriture et l'eau potable.

Les États les plus riches oublient qu'ils disposent de tous les moyens quand il serait vital de les mettre à la disposition de ces dix pays pauvres touchés par la catastrophe. Ils ne détachent qu'une toute petite partie, et avec retard, de leurs moyens logistiques, tandis que pour les moyens financiers ils s'en remettent pour l'essentiel à la charité publique.

Alors où est la masse de moyens sophistiqués qui, en mars 2003, ont pu être déployés avec largesse pour occuper et acheminer des quantités de matériels dans tout un pays, lors de la guerre éclair que les grandes puissances ont lancée contre l'Irak ?...

Viviane LAFONT

AFP

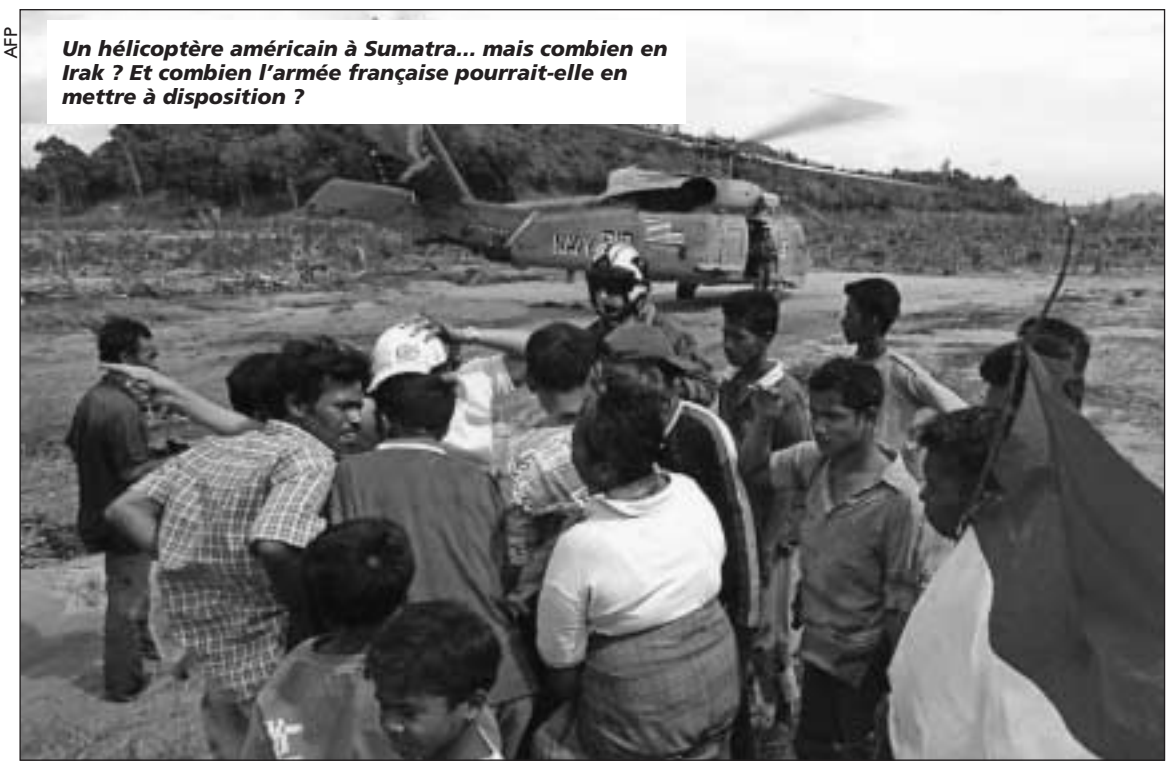

Un hélicoptère américain à Sumatra... mais combien en Irak ? Et combien l'armée française pourrait-elle en mettre à disposition ?

Un an après le séisme de Bam, en Iran

Le 26 décembre 2003, un violent séisme a dévasté la région de Bam, dans le sud de l'Iran, à 1 000 kilomètres au sud-est de Téhéran. Dans cette agglomération de 120 000 habitants, détruite à 85 %, le nombre de victimes fut important : près de 32 000 morts et 18 000 blessés, dont beaucoup ont été lourdement handicapés. Les sans-abri se comptèrent par dizaines de milliers. La ville de Bam, une cité historique vieille de 3 000 ans, a toujours, un an plus tard, l'aspect d'un champ de ruines, et 4 000 familles sont encore hébergées sous des tentes. Selon des organisations humanitaires, des milliers de personnes souffrent encore du choc consécutif au tremblement de terre et il n'est pas un rescapé qui n'ait perdu un membre de sa famille, un ami, un proche.

À l'époque, dans l'émotion provoquée par le tremblement de terre, un milliard de dollars d'aides avaient été promis dans le cadre de l'aide internationale. Un an plus tard, selon le président iranien Khatami, seuls un peu plus de 17 millions de dollars ont effectivement été versés.

V. L.

Les tour-opérateurs pressés de reprendre les affaires

Moins de dix jours après le raz de marée asiatique, les tour-opérateurs français envisagent d'organiser de nouveau, dès le 16 janvier, des voyages vers les régions touchées. Dans un premier temps, le Ceto, l'association des tour-opérateurs qui rassemblent une cinquantaine de voyagistes français, parlait de suspendre les départs vers Phuket, l'Inde du Sud, et le Sri Lanka jusqu'au 31 janvier au moins.

À ceux qui pourraient trouver choquant que ces sociétés, comme Accor et d'autres, pensent de nouveau à envoyer des touristes se bronzer sur les plages, alors que les victimes de la catastrophe ont d'abord et avant tout besoin de secours pour ne pas mourir, René-Marc Chili, le président de l'Association des tour-opérateurs français, répondait dans un entretien publié mardi 4 janvier par le journal *France-Soir*. D'après lui, partir en vacances dans les pays touchés par le tsunami est « *plus utile que les dons humanitaires* ». « *Il n'y a pas de meilleur moyen d'aider les habitants de cette région que d'aller passer ses vacances là-bas. C'est le meilleur moyen de se montrer solidaire. C'est plus utile que les dons humanitaires. Un Thaïlandais qui travaille nourrit et fait vivre une famille entière* », poursuivait-il sans honte.

Il oublie (l'émotion devant la catastrophe sans doute !) de parler des bénéfices énormes qui nourrissent les actionnaires de ces tour-opérateurs, de grosses sociétés comme Accor, qui affichait par exemple un profit d'un montant de 476 millions d'euros en 2002 pour l'ensemble de ses activités. Il oublie également d'expliquer que ces énormes profits sont dus, en particulier, aux salaires dérisoires des employés vivant dans ces pays pauvres : dans l'hôtellerie, pour le groupe Accor, par exemple, ils peuvent ne pas dépasser les 76 euros par mois.

Les tour-opérateurs français avaient annoncé à la mi-décembre une hausse de leur activité de 4,7 % en nombre de voyageurs par rapport à 2003, avec un chiffre d'affaires global de 4 milliards d'euros, en augmentation de 4,5 %. L'Asie, qui représente 14 % du trafic global, est un gros marché pour eux. Il ne faudrait tout de même pas que les 150 000 morts et les millions de personnes déplacées viennent ternir le prochain bilan financier.

Aline RETESSE

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576